

Trafic de drogue

Saisie de près de 46 kg de cocaïne à Laghouat

P05

Clôture des Assemblées de la BID à Alger

Dialogue ouvert
et partenariats
stratégiques

P04

A photograph showing students in a classroom, with one student in the foreground writing in a notebook. The background is slightly blurred, showing other students at their desks.

Lutte contre
la fraude au BAC

Des mesures
pour une
tolérance
zéro

Lire en page 03

ORAN

P07

Visite de la ministre de l'Environnement à Oran

Carte blanche pour la création
d'une «Entité de gestion des Iles Habibas»

Biens de l'Etat abandonnés

«Oran Vert» récupère environ 10 anciens parcs

Exposition internationale dédiée à l'architecte japonais, Kenzo Tange

L'USTO représentée par le Département d'architecture

An aerial photograph of a coastal city, showing a mix of urban development, green spaces, and a large body of water in the background.

Conseil de la nation

Nasri reçoit un groupe d'élèves de l'Ecole nationale d'administration



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, jeudi, un groupe d'élèves de l'Ecole nationale d'administration "Moulay Ahmed Medeghri", qui ont effectué une visite pédagogique au siège du Conseil, selon un communiqué de cette institution parlementaire. Cette visite s'inscrit dans le cadre des activités de promotion de la culture parlementaire, notamment à travers les journées portes ouvertes au profit des différentes franges de la société et des institutions nationales. Les élèves ont, ainsi, pu visiter les différents espa-

ces et structures du Conseil, où des explications détaillées leur ont été fournies sur cette institution législative, tant sur sa composition humaine, ses organes et missions, que sur les différentes activités qu'elle mène, y compris celles qui complètent sa fonction législative et de contrôle, comme la diplomatie parlementaire. A la fin de cette visite, les élèves de l'ENA ont eu l'honneur de rencontrer M. Azouz Nasri qui leur a adressé un message de bienvenue et pris une photo souvenir avec eux dans le hall du Palais "Zighoud Youcef".

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire

Merad procède à l'installation du SG et du chef de cabinet



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a procédé à l'installation de M. Mahmoud Djamaa en tant que secrétaire général (SG) du ministère et de M. Anis Feth-Eddine El-Akrouf en qualité de chef de cabinet, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a souligné que "la nomination de M. Mahmoud Djamaa au poste de SG du ministère, en vertu de la confiance placée en sa personne par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et reposant sur les critères de compétence et d'expérience,

constitue un atout important pour le suivi des différents dossiers sectoriels et la réalisation des avancées attendues dans les projets en cours". Dans le même sillage, M. Merad a insisté sur "la nécessité de continuer à porter une attention particulière à la mise en œuvre des politiques publiques ayant un impact direct sur le citoyen, notamment en matière de couverture sécuritaire, de protection des personnes et des biens face aux diverses menaces, ainsi qu'en matière d'amélioration de l'efficacité de la réponse en cas d'urgence", précise le communiqué.

En charge des Affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques

Zoheir Bouamama, nommé Conseiller auprès du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, mercredi, un décret présidentiel portant nomination de M. Zoheir Bouamama, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, a indiqué un communiqué de la Présidence de la Ré-

publique. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé ce jour un décret présidentiel portant nomination de M. Zoheir Bouamama, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques", lit-on dans le communiqué.

11ème Conférence internationale sur l'écologie

Le Conseil de la nation présent à Saint-Petersbourg



Le Conseil de la nation participe à la 11ème Conférence internationale sur l'écologie dont les travaux ont débuté, jeudi, dans la ville de Saint-Petersbourg (Russie), a indiqué un communiqué du Conseil. La Conférence à laquelle le Conseil de la nation prend part, représenté par les membres Abderrahmane Belhiba et Mohamed Boukerou, "se veut une tribune pour débattre de la situation environnementale mondiale et développer une approche globale et juste, susceptible de renforcer la capacité de résilience face aux changements climatiques", précise la même source. Placé sous le thème "La planète terre: vivre en harmonie avec la nature", l'évènement verra la parti-

cipation de plus de 300 délégués parlementaires et politiques, ainsi que des chercheurs dans les domaines de l'environnement et du climat et des acteurs de la société civile représentant 22 pays. La Conférence a pour objectif d'"échanger les meilleures pratiques en matière de protection du climat, de développement durable et de gestion efficace des ressources naturelles". Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, "la sécurité alimentaire face au changement climatique, l'intelligence artificielle, la technologie de haut niveau dans le domaine de la protection de l'environnement et la biodiversité comme priorité stratégique", ajoute le document.

Parti Sawt Echaâb

Osmani appelle les jeunes à une large implication dans la vie politique

Le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé, mercredi à Mostaganem, les jeunes à une large implication dans la vie politique et à se mobiliser pour contribuer à la renaissance économique du pays et construire l'avenir. S'exprimant lors d'une rencontre avec des jeunes et des étudiants à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, commémorée le 19 mai de chaque année, M. Osmani a invité les nouvelles générations à prendre leurs responsabilités et à s'engager activement dans la sphère politique. Il a souligné l'importan-

ce de voir la jeunesse et les étudiants en première ligne, afin de répondre aux aspirations du peuple et relever les défis auxquels fait face le pays, qu'il s'agisse de préserver l'héritage des martyrs, de défendre les acquis de la Révolution de Novembre ou de contribuer à la renaissance économique et à la construction de l'avenir. Le président du parti a insisté sur le rôle fondamental des jeunes et des étudiants dans la préservation de la patrie, particulièrement dans le contexte sensible actuel marqué par des complots visant l'Algérie.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Lutte contre la fraude au Bac

Des mesures pour une tolérance zéro

Par B.Habib

Il y a pires façons de tricher au Bac par smart phones ou l'Internet par exemple. Les pouvoirs publics nationaux ont pris des mesures draconiennes pour lutter contre la fraude aux examens du Baccalauréat et du Brevet mais ce sont forcément les examens de fin de cycle secondaire qui focalisent le plus d'attention, au vu de l'importance de cet évènement majeur de la vie de l'élève étudiant. Comment garantir sa pérennité et sa transparence? La triche est devenue développée et très répandue grâce au Net, moyen le plus en vogue. Difficile en effet pour l'élève d'y résister, même brillant fut-il. Prévus du 15 au 19 juin 2025, les épreuves du Bac suscitent un grand intérêt chez les candidats. D'abord parce que les moyens de la triche sont aujourd'hui plus que jamais sophistiqués et innombrables. Ensuite, il y a les tenants sur les ficelles, les intermédiaires ou ceux qui provoquent la fuite des sujets pour des raisons pécuniaires. L'autre raison soit la pire, a trait à la démission et à la négligence des parents face à la propagation inquiétante de ce fléau, ces dernières années. À l'approche des épreuves du Baccalauréat 2025, l'Office national des examens et concours (ONEC) est au four et au moulin. Il a annoncé une batterie de mesures rigoureuses destinées à sécuriser le bon déroulement des examens, renforcer la transparence et aussi lutter efficacement

contre toute tentative de fraude. 19 consignes organisationnelles sont en effet détaillées minutieusement dans le guide officiel à destination des chefs de centres d'examen et de leurs adjoints. Ces instructions visent à garantir une préparation optimale des centres sur les plans matériel, humain, sanitaire et sécuritaire. Parmi ces mesures organisationnelles, figurent la présence, somme toute obligatoire, des responsables trois jours avant le début des épreuves, la réunion de coordination deux jours avant l'examen, le contrôle rigoureux des déplacements des candidats à l'intérieur des centres, l'inspection obligatoire à l'entrée et à la sortie des salles de repos ou sanitaires, l'interdiction de toute sortie avant la moitié du temps réglementaire et la mise en place de salles de consignment des objets interdits comme les téléphones. Le ministère de l'Éducation a insisté sur l'importance de la confidentialité des sujets. Autant de mesures qui sont destinées à renforcer davantage la vigilance à l'intérieur et à l'extérieur des centres d'examen. Ceux-ci seront remis, le matin même des épreuves, sous procès-verbaux officiels, et conservés dans des coffres-forts, surveillés par des caméras. Les enveloppes seront ouvertes en présence des observateurs, à une heure précise. À la fin de chaque examen, le personnel spécialisé collecte les copies, les scelle et les achemine vers les centres de regroupement pour procéder à leur anonymi-

sation (ou «égalisation»), avant de les transmettre aux centres de correction. Ces opérations se déroulent dans un cadre totalement sécurisé, où l'usage des téléphones portables est strictement interdit, sauf pour le chef de centre. Le ministère a réitéré son zéro tolérance face aux tentatives de triche ou de fuite des sujets. Les peines prévues sont particulièrement sévères: 01 à 03 ans de prison et jusqu'à 30 millions de centimes d'amende pour la publication de sujets ou de réponses. 05 à 10 ans de prison pour les membres du personnel impliqués dans une fuite et jusqu'à 15 ans de prison et 150 millions de centimes d'amende en cas de fuite ayant causé l'annulation d'un examen. En plus des sanctions pénales, les fraudeurs s'exposent à une exclusion de 05 à 10 ans des examens, selon qu'ils soient candidats scolaires ou libres. Tout équipement utilisé dans l'infraction sera confisqué et les sites ou comptes numériques utilisés seront fermés. Deux jours avant l'examen, les centres de regroupement pour l'anonymisation seront activés, avec la présence d'équipes administratives, de sécurité et de santé. Des réunions de coordination auront lieu avec la Protection civile ainsi que les services de sécurité pour assurer une ambiance sereine et sécurisée. L'ONEC mise ainsi sur une organisation rigoureuse et des moyens renforcés pour assurer la crédibilité et la réussite des examens du Bac 2025, dans un climat de confiance et d'équité.

Union africaine - Union européenne

Des «solutions africaines aux problèmes africains»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a souligné, mercredi à Bruxelles, la nécessité d'établir un partenariat efficace entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), fondé sur le principe "solutions africaines aux problèmes africains", avec l'appui des partenaires engagés à accompagner le continent face aux défis de l'heure. Lors de son intervention à la table ronde autour du thème: "Paix, sécurité et gouvernance", dans le cadre de la 3e réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UA et de l'UE, M. Attaf a évoqué "trois facteurs critiques qui caractérisent désormais le paysage africain en matière de paix et de sécurité". Ainsi, le ministre d'Etat a indiqué qu'"à aucun moment de son histoire contemporaine, l'Afrique n'a été confrontée à un nombre aussi élevé de foyers de tension, de crises et de conflits simultanés. Du Sahel à la Corne de l'Afrique, des Grands Lacs à certaines régions d'Afrique du Nord, l'instabilité s'accélère, mettant en péril la vie de millions de personnes et hypothéquant l'avenir de tout le continent." "Pis encore, le terrorisme est devenu la première menace pour la paix et la sécurité en Afrique. Le continent enregistre aujourd'hui plus de la moitié des décès liés au terrorisme dans le monde. La région du Sahel est tragiquement devenue l'épicentre du terrorisme mondial", a-t-il ajouté. "Alors que

ces défis s'aggravent et se multiplient, notre diplomatie collective reste à la traîne. Les efforts de médiation et les processus de paix sont restés en décalage avec l'aggravation de la situation, laissant un vide propice à l'expansion des forces de déstabilisation", a-t-il martelé. Face à une telle situation, poursuit M. Attaf, "l'Algérie croit fermement en la nécessité impérieuse d'insuffler une nouvelle dynamique à notre partenariat", insistant sur "l'impératif d'établir un partenariat efficace fondé sur le principe de solutions africaines aux problèmes africains, avec l'appui de nos amis et partenaires engagés à accompagner l'Afrique pour faire face aux défis auxquels elle est confrontée et réaliser ainsi les aspirations que nous par-

tageons tous". Le ministre d'Etat a affirmé que ce partenariat permettrait notamment de redonner à la diplomatie son rôle central au cœur de nos actions collectives pour faire face aux foyers de tension en Afrique et prévenir l'apparition de nouveaux conflits". "Ce partenariat renforcera de manière optimale et durable les processus de maintien de la paix de l'UA aux fins de faire face au terrorisme et aux autres menaces nouvelles et croissantes, tout en investissant davantage dans la consolidation de la stabilité à travers le développement, considéré comme la voie la plus sûre et la plus efficace pour réaliser la paix durable et pérenne, non seulement en Afrique, mais dans le monde entier", a souligné M. Attaf.

3ème Région militaire

Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale, a supervisé, jeudi au deuxième jour de sa visite en 3e Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé "El Hisn El Manie 2025", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense. "Au deuxième jour de sa visite en 3e Région militaire, et dans le cadre du suivi des programmes de préparation au combat au titre de l'année 2024-2025, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense, Chef d'Etat-major, a supervisé, aujourd'hui, jeudi 22 mai 2025,

l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé +El Hisn El Manie 2025+, exécuté par les unités du Secteur opérationnel sud de Tindouf, soutenues par des unités des différentes forces et armes", précise la même source. A l'entame, le Général d'Armée, en compagnie du Général-major Nacerddine Fodhil, a suivi un exposé présenté par le Directeur de l'exercice, portant sur son idée générale, les phases de son exécution et les objectifs escomptés, avant de suivre, au niveau du champs de tirs et de manœuvres du Secteur opérationnel sud de Tindouf, le déroulement des actions de combat exécutées par les unités concernées, "avec professionnalisme et un niveau

tactique et opérationnel élevé, traduisant ainsi, les grandes capacités opérationnelles du staff et des commandements à tous les échelons". "Cet exercice, qui s'est caractérisé par un haut niveau de coordination entre les différentes unités participantes, a mis en lumière la haute compétence des cadres en matière d'exécution et de conduite des actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la grande maîtrise des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition, permettant d'atteindre des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes et le respect rigoureux des délais d'exécution prédéfinis", relève le communiqué.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Afrique ne veut pas de solutions occidentales

Apparemment, l'Afrique serait en train de créer un fossé perpétuel, entre le vieux continent noir, devenu synonyme d'esclavage et de rapine systématique des richesses et le monde occidental, berceau de la civilisation contemporaine. Par dessus le marché, l'Occident est devenu, avec la force du temps, l'unique référence de ce qui est juste et ce qui est faux. Paraît-il que les Africains ou du moins les hommes libres, parmi eux, auraient pris une décision irréversible de mettre un terme à l'arrogance des occidentaux ayant transformé l'Afrique en un terrain où toutes sortes d'extravagances sont permises. Avant leur départ, juste avant le commencement du déclin de la mouvance colonialiste, après la fin de la deuxième guerre mondiale et l'instauration d'un nouvel ordre mondial, les gouvernements occidentaux, occupant les pays africains, se sont servis de l'Ecole et des armées colonialistes, afin de procéder à la formation de fausses élites qui vont se charger de supplier les autorités d'occupation. Le maître-blanc n'est plus là, cependant, les ambassades des anciennes puissances d'occupation allaient se transformer en des sièges de gouvernement parallèles, sans un aspect officiel mais officieusement plus puissant et plus imposant. Pour connaître à fond ce processus honteux des coups d'état permanents par lesquels l'Afrique s'était faite une large réputation, je vous renvoie à l'Histoire de ce continent, notamment les décennies ayant suivi les indépendances de ces Etats. Actuellement et après l'émergence des puissances russe et chinoise sur l'échiquier mondial et régional, pourquoi ne pas solliciter l'assistance de ces deux grands pays afin de pouvoir faire face à l'ingérence, surtout française, dans les politiques africaines et faire stopper la rapine systématique des richesses. Depuis quelques années, une nuée de gouvernements africains, spécialement ceux du Sahel (Mali, Niger, Tchad, Sénégal, Burkina Faso) se sont mis d'accord, en vue de rappeler les autorités françaises à l'ordre. Chaque chose a une fin et le colonialisme, sous d'autres formes, n'est plus permis et rien ne saurait se substituer à une indépendance souveraine. La France, la Grande Bretagne, le Portugal et l'Espagne, la Belgique, ces anciennes puissances de jadis, appartiennent désormais au passé. Toutefois, l'on peut discuter avec eux des intérêts réciproques, sans complexes, c'est-à-dire, sans nul besoin, que l'un devrait se sentir inférieur et l'autre supérieur... N'est-ce pas? La convention internationale, la Charte des Nations Unies, codifie les grands principes des relations internationales depuis l'égalité souveraine des États jusqu'à l'interdiction d'employer la force dans ces relations. Ainsi, les discours creux et les leçons creuses ne payent plus! Ils n'ont plus d'audiences chez les nouvelles générations d'Africains, résolus plus que jamais à se soustraire d'une tutelle, dépassée par les nouvelles mutations qui s'opèrent sur l'échiquier mondial....

Pôle & Mic

Par B.Nadir

BRICS, l'Algérie partenaire-clé

L'Algérie a officiellement fait son entrée au sein de la Nouvelle Banque de Développement (NBD), bras financier du groupe des BRICS. Ce moment, annoncé avec solennité par la Présidente de l'institution, Dilma Rousseff, symbolise bien plus qu'une simple adhésion: c'est l'affirmation d'un pays en quête de nouveaux équilibres économiques et diplomatiques, dans un monde en mutation. «Riche en ressources naturelles, dotée d'une économie dynamique et d'une position géographique stratégique, l'Algérie dispose d'un immense potentiel de croissance et de développement», a ajouté Dilma Rousseff. Depuis sa création par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, la NBD s'est imposée comme une alternative crédible aux institutions financières traditionnelles. En accueillant l'Algérie, elle mise sur un acteur géostratégique clé, riche en ressources naturelles, pivot entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient et résolument tourné vers la diversification économique. Mais l'entrée d'Alger ne se limite pas à une ambition nationale: elle s'inscrit dans l'élargissement progressif des BRICS et dans leur volonté de bâtir un nouvel ordre économique mondial. En devenant membre à part entière, l'Algérie rejoint une dynamique collective où la coopération Sud-Sud devient un moteur de croissance, d'innovation et de résilience. Les BRICS ont adopté pour la première fois un plan d'action conjoint pour le développement des PME sur la période 2025-2030, en réponse aux tensions commerciales mondiales notamment les hausses tarifaires américaines sous Donald Trump. L'annonce a été faite par le ministre brésilien, Marcio Franca, lors d'une réunion à Brasília. Les membres ont également réaffirmé leur soutien au libre-échange et discuté d'une stratégie de partenariat, économique globale, à valider lors du prochain Sommet à Rio de Janeiro en juillet 2025. Ce que le monde attend aujourd'hui des BRICS, c'est une véritable capacité à rééquilibrer les rapports Nord-Sud, à offrir un modèle de développement plus équitable où les voix des économies émergentes sont, non seulement entendues, mais écoutées. L'Algérie, avec son potentiel solaire immense, sa position géographique stratégique et sa volonté politique affirmée, pourrait bien devenir un pilier africain de cette ambition globale. En s'ouvrant à la NBD, Alger choisit d'investir dans l'avenir, dans une diplomatie économique audacieuse et dans un projet collectif qui redessine peu à peu les lignes du pouvoir mondial. Une entrée en scène qui pourrait peser lourd dans la balance du développement de demain.

Clôture des Assemblées de la BID à Alger

Dialogue ouvert et partenariats stratégiques

Par Nadira FOUAD

Les Assemblées annuelles, tenues au CIC à Alger du 19 au 22 mai et auxquelles ont pris part plus de 4.000 participants, représentant 89 pays et 70 institutions, ont été clôturées tard, jeudi dernier à Alger, avec un agenda bien ficelé et des accords de partenariat avec l'Algérie. Le nouveau cadre de coopération entre l'Algérie et la BID signé qui prévoit des services de financement et d'assurance au profit de l'Algérie d'un montant de 03 milliards de dollars sur la période 2025-2027, couvre quatre axes horizontaux d'appui, à savoir le renforcement des outils de financement islamique, l'atténuation des effets du changement climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes, le développement des capacités, et le renforcement des compétences. Le président de la BID, Muhammad Sulaiman Al-Jasser et le ministre des Finances algérien, Abdelkrim Bouzred, ont tenu conjointement une conférence de presse à l'issue de la clôture officielle de cet événement économique-financier que sont les Assemblées annuelles de la Banque islamique au Centre des

Conférences à Alger. Le ministre des Finances et président du Conseil des gouverneurs auprès du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), Abdelkrim Bouzred, a affirmé devant les journalistes que les Assemblées annuelles de la BID dont les travaux ont pris fin, jeudi dernier à Alger, avaient été couronnées d'un "grand succès". Selon ses propos, ces rencontres annuelles sont considérées comme une rencontre scientifique, intellectuelle et financière de grande envergure qui reflète l'importance de cette institution financière multilatérale qu'est la BID. Cette session de la Banque islamique et vu le nombre important de participants, venus de plusieurs pays, pour prendre part à cet événement phare, avait été couronnée d'un grand succès selon l'orateur qui affirme notamment que ceci a dépassé les attentes sur tous les plans, notamment en ce qui concerne l'organisation de l'événement, le contenu des Assemblées et des conférences et enfin la qualité des séances de débat tenues durant quatre journées consécutives depuis le coup d'envoi officiel de cette manifestation organisée par le ministère des Finances et en coordi-

nation avec le ministère de la Communication, sous le haut patronage de la Présidence de la République. Le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la diversification et la complexité des conclusions des Assemblées qui peuvent être réalisées par la Banque islamique. Celle-ci est considérée comme l'une des institutions mondiales pionnières en matière de financement du développement. M.Al-Jasser a également réitéré son aspiration pour la consolidation de la coopération avec l'Algérie et aspiré à la poursuite de son appui conformément à ses objectifs de développement nationaux et ses ambitions en matière de renforcement de ses infrastructures et de promotion du secteur privé et ce, après avoir mis en exergue cet événement annuel de la Banque islamique à Alger qui est un carrefour économique international. Sur un autre volet, le président du Groupe a précisé que les différents événements organisés "ont constitué un cadre important pour la tenue d'un dialogue ouvert, l'établissement de partenariats stratégiques et l'instauration d'une coopération innovante dans les secteurs public et privé".

Mobilisation des ressources hydriques superficielles

Un plan pour le renforcement des capacités nationales

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que ses services œuvraient à l'exécution d'un plan visant à renforcer les capacités nationales à l'effet de mobiliser les ressources hydriques superficielles, dont la prospection de nouveaux sites pour les barrages et les retenues d'eau. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée, Adel Meitah, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, M. Derbal a indiqué que l'Agence nationale des Barrages et des Transferts (ANBT) avait entamé des sorties sur le terrain en vue d'explorer de potentiels sites pour

la réalisation de barrages et de retenues d'eau dans les différentes wilayas du pays, dans l'objectif de mobiliser des ressources hydriques supplémentaires. "Si les résultats des études de faisabilité relatives à chaque site remplissent les conditions techniques, le secteur de l'Hydraulique proposera l'inscription budgétaire des projets", ajoute M. Derbal. Lors de cette session, M. Derbal a répondu à plusieurs préoccupations à caractère local émanant de plusieurs wilayas. Concernant la stratégie du secteur de l'hydraulique visant à éliminer les perturbations enregistrées dans l'approvisionnement en eau potable à Bordj Bou Arreridj, le ministre a indiqué que cette wilaya avait bénéficié d'un intérêt "majeur", traduit par les projets lancés en 2024 où ceux en cours, soulignant que ses

services œuvraient actuellement à raccorder un nombre de communes de la wilaya au système de dessalement de l'eau de mer depuis la station de dessalement de Béjaïa. Ainsi, 14 communes de la wilaya bénéficieront, dans un premier temps, d'eau potable dessalée, en attendant leur raccordement au système de pompage d'eau du barrage d'Ain Zada. Dans la wilaya de Tébessa, le ministre a affirmé l'adoption par le secteur d'un plan pour le transfert des eaux vers la wilaya à partir des wilayas voisines. Pour la wilaya d'Annaba, M. Derbal a indiqué que ses services s'attelaient à proposer une mise à jour du plan directeur de l'eau potable, soulignant l'importance du projet de la station d'épuration de Draa Errich, qui a bénéficié d'une réévaluation financière.

Finance islamique en Algérie

De nouveaux textes prochainement pour renforcer le cadre réglementaire

Le Gouverneur de la banque d'Algérie Salah-Eddine Taleb, a annoncé, la promulgation prochaine de nouveaux textes pour renforcer le cadre réglementaire de la finance islamique, et lui conférer davantage d'"efficacité et de précision", en adéquation avec les normes internationales. Taleb a fait cette annonce lors de son intervention à la 19e édition du Forum Mondial de la Finance Islamique, placé sous le slogan "Transformation numérique et inclusion financière dans la finance islamique", et organisé dans le cadre des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Islamique de Développement pour l'année 2025, qui se tiennent du 19 au 22 mai au Centre International des Conférences "Abdellatif Rahal", sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a précisé qu'une série de textes

réglementaires étaient en cours d'élaboration "et seront promulgués prochainement", soulignant que ces derniers visent à encadrer la finance islamique avec plus de "précision et d'efficacité", selon les normes internationales. Le Gouverneur de la Banque d'Algérie a également souligné que le renforcement du cadre réglementaire de la finance islamique se fait en collaboration avec la BID, dans le cadre d'un plan d'action axé sur le développement de la politique monétaire, du marché monétaire et de l'organisation du travail des guichets de la finance islamique. Taleb a estimé qu'un "avenir prometteur" attend la finance islamique en Algérie, d'autant plus qu'elle connaît une croissance annuelle moyenne de 20% pour les dépôts et de 15 % pour les financements, affirmant que ces chiffres reflétaient la "confiance croissante" des opérateurs dans les services

de la finance islamique. Dans le même contexte, le Gouverneur a indiqué que l'Algérie était en train d'élaborer une stratégie nationale pour le développement des moyens de paiement scripturaux, en phase avec les pratiques internationales, obligeant ainsi les institutions financières à intégrer les principes de financement durable dans leurs politiques de crédit et d'investissement. Le président du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), Muhammad Ben Sulaiman Al-Jasser a, quant à lui, évoqué dans son allocution l'importance des transformations numériques que connaît le secteur bancaire, soulignant que l'intégration de la finance islamique dans l'économie numérique offre des perspectives prometteuses, de nature à ouvrir de nouvelles voies pour l'inclusion financière, particulièrement avec l'émergence de l'intelligence arti-

cielle et des technologies financières (FinTech). Après avoir insisté sur la nécessité pour les Etats membres d'établir des partenariats durables, le responsable a mis en exergue l'importance de rechercher une cohérence juridique et réglementaire en matière de finance islamique entre ces pays, tout en respectant la spécificité de chacun. Lors de son intervention, alors qu'il présidait la cérémonie de remise du prix du Hackathon de l'Intelligence Artificielle dans le domaine de la finance, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah a souligné l'importance d'améliorer l'environnement de l'innovation et d'encourager les start-up et les étudiants à promouvoir les systèmes financiers, notant que l'Algérie a réalisé des progrès significatifs dans ce domaine.

Période du 15 au 20 mai

03 terroriste abattus et 10 éléments de soutien arrêtés

Trois (3) terroristes ont été abattus à Khenchela et Ain Defla et 10 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans différentes opérations menées à travers le territoire national durant la période du 15 au 20 mai, a rapporté, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 15 au 20 mai 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont abattu à Khenchela et Ain Defla 3 terroristes

et récupéré 4 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un pistolet semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 53 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 4 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 30,40 kilogrammes de cocaïne et 175830 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In

Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP "ont arrêté 139 individus et saisi 25 véhicules, 335 groupes électrogènes, 138 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "20 autres individus ont été arrêtés et 4 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un fusil à lunette, un pistolet automatique, 12 fusils de chasse et 4160 litres de carburants ont été saisis, lors de différentes opérations". Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 65 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 299 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut la même source.

Carte «Chifa»

Lancement du service d'actualisation au niveau des officines conventionnées

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a annoncé, jeudi à Alger, le lancement officiel du service de mise à jour de la carte "Chifa" au niveau des officines conventionnées avec les organes de la sécurité sociale. Dans une rencontre avec la presse, M. Bentaleb a souligné que cette nouvelle mesure qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation du Service public traduisait "l'engagement ancré du secteur à mettre en œuvre les orientations du Gouverne-

ment, notamment celles relatives à la modernisation du système national de sécurité sociale et à l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens, suivant une approche globale plaçant la numérisation au cœur de la réforme administrative". A la faveur de cette démarche, l'assuré social n'est plus dans l'obligation de se rendre aux centres de paiement relevant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), en ce sens qu'il peut se rendre auprès des officines conventionnées pour actualiser sa carte et obtenir les médicaments prescrits. Dans un exposé sur l'actualisation de la carte "Chifa" à distance, le directeur de la modernisation et des systèmes d'information à la CNAS, Yahia Rassoul a souligné que cette actualisation "se veut un service innové activable via l'application « Chifa Officine » disponible au niveau des officines conventionnées avec la CNAS", ajoutant que ce nouveau service est accessible au niveau de plus de "12000 officines conventionnées" au niveau national. Parmi les principaux avantages offerts par ce nouveau service, sa disponibilité

tout au long de la semaine au niveau des officines conventionnées. Ainsi, le pharmacien ne peut refuser de dispenser des médicaments au détenteur d'une carte "Chifa" expirée, d'autant plus que les données de ladite carte sont à jour dans le système d'information de la CNAS. En outre, ce service permet de réduire les délais de traitement, notamment lors de la dispensation de médicaments, et plus particulièrement dans les cas d'urgence. Il a, à cet égard, précisé que cette opération avait été lancée, à titre expérimental, depuis trois jours, au cours desquels "70 000 mises à jour à distance ont été effectuées avec succès, évitant ainsi plus de 140 000 déplacements pour les assurés sociaux vers les centres de paiement". A noter que le nombre des cartes "Chifa" émises depuis son entrée en service s'élève à "plus de 20,5 millions de cartes, bénéficiant à plus de 30 millions d'assurés sociaux et ayants droit". A cette occasion, un mémorandum d'entente relatif à ce service a été signé entre la CNAS et le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO).

Sûreté de wilaya de Constantine

04 individus arrêtés, 1,5 kg de kif traité et près de 15.000 capsules psychotropes saisis

Le Service régional de lutte contre le crime organisé de l'Est (wilaya de Constantine) a arrêté 4 personnes et saisi 1,5 kg de kif traité et près de 15.000 capsules psychotropes d'origine étrangère, indique jeudi un communiqué de la sûreté de wilaya. L'opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à lutter contre les différentes formes de criminalité, a permis l'arrestation de 4 personnes activant dans le cadre d'un réseau organisé de trafic de drogue, a indiqué le même document. Les investigations engagées ont permis d'appréhender ces individus en leur possession 15 plaques de drogue, d'un poids de 15 kg et près de 15.000 comprimés psychotropes de marque étrangère, en plus d'une somme d'argent d'environ 65 millions de centimes, selon la même source. Un dossier pénal a été établi à l'encontre des mises en cause qui ont été présentés devant le parquet, pour "possession, transport, stockage et vente illégale de stupéfiants dans le cadre d'un groupe criminel organisé", a-t-on ajouté.

Trafic de drogue

Saisie de près de 46 kg de cocaïne à Laghouat

Les services de la police judiciaire à la Sûreté de wilaya de Laghouat, ont procédé, au cours de cette semaine, dans une opération qualitative, au démantèlement d'un réseau criminel s'adonnant au trafic de drogues dures, et à la saisie de près de 46 kg de cocaïne, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre de la poursuite des efforts des services opérationnels de la Sûreté nationale en matière de lutte contre le crime organisé, les services de la police judiciaire à la Sûreté de wilaya de Laghouat ont démantelé, au cours de cette semaine, dans une opération qualitative, un réseau criminel organisé activant dans le trafic de drogues dures, et arrêté cinq (5) individus de ce réseau, et saisi 45,95 kg de drogues dures (cocaïne), précise le communiqué. Suite à d'intenses investigations, menées par les enquêteurs de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) à Laghouat, l'opération a permis de "djouer le plan criminel que le réseau était en train de mettre œuvre, relatif au transport d'une importante cargaison de drogues dures (cocaïne) vers les wilayas du Nord du pays via la wilaya de Laghouat, où le camion utilisé pour le transport de la drogue a été localisé, surveillé, puis intercepté au niveau d'un point de contrôle de sécurité sur la route de contournement des poids lourds à Laghouat, avec l'arrestation des trois (3) individus qui étaient à son bord", ajoute la même source. "Après une fouille minutieuse du camion, il a été procédé à la saisie d'une importante cargaison de cocaïne, soigneusement dissimulée à l'intérieur de l'un de ses compartiments", note le communiqué. A l'issue de l'enquête menée sous la supervision du parquet territorialement compétent pour dévoiler la portée criminelle de ce réseau organisé, "les éléments de la Brigade, en coordination avec le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), ont réussi à arrêter deux (2) autres individus appartenant à ce réseau criminel, outre la récupération d'un (1) véhicule de tourisme "éclairateur" chargé de surveiller l'itinéraire de la cargaison et d'un autre camion utilisé dans l'activité criminelle". Les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed (Alger), conclut le communiqué.

Emigration clandestine

Encore un réseau criminel spécialisé démantelé à Mostaganem

Les services de police de Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans l'organisation d'émigration clandestine par mer, a indiqué, mercredi, un communiqué de la Sûreté de wilaya. La même source précise que l'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations faisant état de deux individus s'apprêtant à planifier une sortie illégale du territoire national, à partir de l'une des plages de la wilaya de Mostaganem. Les enquêtes menées par les brigades de la Sûreté urbaine extérieure de Benabdelmalek Ramdane ont permis d'identifier et d'arrêter rapidement les deux suspects, a-t-on fait savoir de même source. Lors de l'opération, les policiers ont saisi un moteur d'une embarcation de pêche, un canot pneumatique avec tous ses accessoires, 200 litres d'essence conditionnés dans des fûts, ainsi que divers équipements utilisés pour la traversée clandestine, précise le communiqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des deux suspects, qui ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour "organisation de sortie illégale du territoire national par voie maritime " ajoute-on de même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الاستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

Maitre MEHALI SIDAHMED A KRIM

شارع تـزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو

هاتف: 046.78.62.68

إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الاستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تـزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذًا للسند التنفيذي عقد اعتراف بدين المحرر من طرف الاستاذ بن الطيب بن علي موقئ بمدينة الشلف بتاريخ 2013/12/12 والممهور بالصيغة التنفيذية. الصادرة عن الاستاذ بن احمد عبد الله مسير الموقئ المتوفي بن الطيب بن علي لتحصيل قيمة الدين المقدر بـ 7.000.000.00 دج سبعة ملايين دينار جزائري. لصالح السيد: مداوي محمد بن احمد الساكن: بحي المرنجح دحنان الشلف. ضد السيد: عباس شيخ ولد عبد القادر الساكن : بشارع كعبو سليمان اولاد يعيش. بيانات العقار المعني بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: حق امتياز لمدة 40 سنة الممنوح بموجب عقد محرر من طرف مديرية املاك الدولة لولاية غليزان بتاريخ 2012/04/30 على قطعة أرضية تشكل الوعاء العقاري للمستثمر الفلاحية الجماعية سي توفيق رقم 38 بنسبة 03/01 واحدة من ضمن 03 حصص متساوية في الشيوخ من قطعة أرض مساحتها ثلاثة عشر هكتار وسبعة وستون أو وخمسون سنتييار 13 هكتار 67 أر و50 سار حسب المخطط المرفق بأصل هذا العقد والتي تقع بالمكان المسمى الكاف لحمر بلدية اولاد يعيش دائنة عمي موسى غليزان قسم رقم 33 مجموعة ملكية رقم 01 من مخطط مسح الأراضي المنجز بتاريخ 1992/05/23 يحدها من الشمال أرض فلاحية ومن الجنوب طريق بلدي والشرق وادي + شعبة ومن الغرب وادي. الداننين المقيدين بالشهادة العقارية : هذه الحقوق العقارية مرهونة بموجب رهن قانوني لصالح بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة عمي موسى لضمان دين قدره : 7.269.000,00 دج سبعة ملايين ومائتان وتسعة وستون ألف دينار جزائري رهن قانوني مشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2017/12/28 حجم 05 رقم 23. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة عمي موسى بتاريخ 2024/10/01 تحت رقم 24/05. على أن يباع العقار باعلي عرض مع بقاء السلطة التقديرية للقاضي. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بمحكمة عمي موسى بتاريخ 2025/05/29 على الساعة صباحا بمقر محكمة عمي موسى. إثباتا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون ، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.62.68 أو 0556.72.78.77

المحضر القضائي
24.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة عين تادلس

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عثليا، ابتدائيا، حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2024-12-08 فهرس رقم 24/3797 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي غنو الحبيب بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2015-02-12 تحت رقم 271 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضده كسار فيصل المولود بتاريخ 2004-12-08 ببلدية بودواو يوم دراس الابيه عبد الله و امه بن كثير نوراية حسب شهادة ميلاده الحاملة لرقم العقد 332 مع تعيين المرجعة بن كثير نورية والدته مقدما عليه للقيام برعايته وتسيير شؤونته الإدارية والمالية، وعلى الأخيرة نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية وطنية. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه وذلك يسمى من ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجعة المصاريف القضائية للدعوى الحالية والدعوى الأصلية. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضي أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / امين الضبط
24.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عثليا ابتدائيا حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم المؤرخ في 2024/05/14 فهرس رقم 24/03111 اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير غنو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/09/04 ، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليه في الرجوع مسكين عبد الحكيم المولود بتاريخ 1992/01/31 بمستغانم لأبيه محمد و أمه مسكين فاطمة، وتعيين المدعية في الرجوع رويق نسرين المولودة بتاريخ 1998/12/10 بمستغانم مقدما عنه لرعايته وتسيير شؤونته المالية والإدارية مع الأمر بنشر الحكم الحالي بلوحة إعلانات المحكمة و بالبلدية مقر سكناه للإعلام وتحميل المدعي المصاريف القضائية. أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية ميلاد المحجور عليه بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه، وذلك يسمى من ممثل النيابة العامة. بدأ صدر الحكم و أفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس / امين الضبط
24.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الاستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم/محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

Maitre MEHALI SIDAHMED A KRIM

شارع تـزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو / هاتف: 046.78.62.68

مستخرج من قائمة شروط البيع

بتاريخ العشرون من شهر ماي سنة الفين وخمسة وعشرون. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الاستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تـزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. ويطلب من السيد بصديق خديجة القائمة في حق ابنها القاصر السيد وهاب محمد عبد الرزاق الساكن : بوادي رهيو . قمنا بتحرير قائمة شروط البيع لبيع العقار ملك : للمرحوم وهاب بن عبد الله وفق البيانات التالية: بناءا على إبن بالتصرف في أموال قاصر الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/12/16 رقم الترتيب 24/00676. بناءا على عقد ايداع حكم قضائي محرر من طرف الاستاذ ولد جيلالي هوارى موقئ بوادي ارهيو 2024/02/04 الفهرس رقم 24/143 والمشهر بالمحافظة العقارية بوادي ارهيو بتاريخ 2024/05/02 حجم 436 المسجل بالقسم 53. بناءا على عقد فريضة المحرر من طرف الاستاذ ولد جيلالي هوارى موقئ بوادي ارهيو بتاريخ 2024/10/22 رقم الفهرس 24/1267. بيانات العقار الحصص العقارية محل البيع الاتي تعيينها: ما ناب لالبن القاصر وهاب محمد عبد الرزاق من العقارات الكائنة بحي دوار بن زيان بلدية وادي ارهيو وهي كالآتي : القطعة الأرضية الأولى: قطعة أرض صالحة للبناء ، البالغ مساحتها 100.00 م² ذات واجهة واحدة مشيد عليها مسكن في طور الانجاز. القطعة الأرضية الثانية : قطعة أرض صالحة للبناء ، البالغ مساحتها 56.78 م²، ذات واجهة واحدة. القطعة الأرضية الثالثة : قطعة أرض صالحة للبناء ، البالغ مساحتها 60.00 م² ذات واجهتين. الثمن الاساسي : حدد الثمن الاساسي الذي يباع به العقار في المزاد العلني حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير وهاب ميلود المودع لدي كتابة الضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/04/06 تحت رقم 25/111، المبلغ الذي يبدأ به المزاد بالنسبة للحصة ما ناب لالبن القاصر وهاب محمد عبد الرزاق العقار 1 : مساحته 100م² يبدأ البيع بالمزاد العلني بمبلغ : 1.190.000.00 دج. العقار 2: مساحته 56.78م² يبدأ البيع بالمزاد العلني بمبلغ : 461.825.00 دج. العقار 3 : مساحته 60.00م² يبدأ البيع بالمزاد العلني بمبلغ : 595.000.00 دج. على أن يكون السعر الاساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/05/13 تحت رقم 969 ، حددت جلسة الاعراضات بتاريخ 2025/05/25 على الساعة 14:00 زوالا بمكتب الرئيس وحددت جلسة البيع يوم 2025/06/04 على الساعة الحادي عشر صباحا (11:00) بالقاعة رقم 02 بمحكمة وادي ارهيو. اثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 737 ، 748 ، 749 من ق ا ا يتم نشره في الجريدة وتعليقه على لوح إعلانات المحكمة. مع كافة التحفظات حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين أعلاه الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي
24.05.2025

مكتب التوثيق للأستاذ فردي عبد العزيز

موقئ بوهران، حي ابن رشد 1245 مسكن عمارة

450 مدخل 01 ايسطو اشلام

رمز رقم 8150

تأسيس المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة

م ش و ذ م ب بروموسيون إيموبيليار رتال

بموجب عقد محرر بالمكتب يوم 22 ماي 2025 ،

يسجل في أوائه وتم تأسيس المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة الحاملة

للمواصفات التالية : التسمية : المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة م ش و ذ م ب بروموسيون إيموبيليار رتال، المدة 99 سنة ، رأس المال الاجتماعي: مائة ألف دينار جزائري (100.000.00 دج) ، المقر الاجتماعي : ولاية وهران ، دائرة الساتية ، رقم 97 تعاونية النهضة. تجزئة سي رضوان، موضوعها: 109218 مؤسسة الترقية العقارية. عينت المؤسسة والشريكة الوحيدة السيدة فلاح هجيرة مسيرة المؤسسة لمدة غير محدودة

الموئق
24.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

البووان العمومي للمحضر القضائي

الاستاذة بوركوش فوزية

محضرة قضائية لدى محكمة عين تادلس

اختصاص مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها بعين تادلس

الهاتف / فاكس: 06-69-71-35-89 / 045-48-61-10

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني للمادة 748 من ق. ا ا

بناء على طلب ورثة بن خطاب محمد ابن محمد وهم : أرملته بن عمرة رشيدة أصالة عن نفسها وتبانية عن ابنها القاصر بن خطاب محمد عبد القوي العوان حي بلعربي بلدية عين تادلس مركز مستغانم. اولاده بن خطاب فاروق نور الخطيب محمد عبد الجليل، تجلاء العوان: حي بلعربي عين تادلس مركز مستغانم. بواسطة الاستاذة لورا عجيبة محامية معتمدة لدى المجلس. تنفيذًا للحكم الصادر عن محكمة عين تادلس القسم العقاري المؤرخ في 2024/03/18 تحت رقم الفهرس 24/01057 الممهور بالصيغة التنفيذية تحت رقم 24/513 المؤرخة في 2024/05/28 والمتضمن إفراغ الحكم الصادر عن القسم العقاري بتاريخ 2022/11/22 رقم الفهرس 2022/02620، والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير مختار محمد بو عبد الله المودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2023/07/30 تحت رقم 2023/743. وبالتالي إنهاء حالة الشيوخ بالمسكن الفردي الذي يقع بعين تادلس حي بلعربي ويتكون من طابق أرضي به ستة محلات تجارية وطابق أول به أربعة غرف ومطبخ وحمام ومرحاض وسطح مشيد على مساحة 250 متر مربع قسم 37 مجموعة الملكية 85 ، ولكل يبيعهم بالمزاد العلني ابتداء من السعر الافتتاحي المقرر بـ 26.434.188,00 سنة وعشرون مليون وأربعمائة وأربعة وثلاثين ألفا ومئة وثمانيه وثمانين دينار جزائري، وتقسيم حاصل البيع على الورثة حسب الفريضة. وبناءا على الأمر بأن جلسة الاعتراضات حدثت من طرف السيد رئيس محكمة عين تادلس بتاريخ: 2024/09/30 على الساعة 11:00 صباحا. تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني موقئ يوم 2025/05/26 بمحكمة عين تادلس، قسم البيوع العقارية، قاعة الجلسات على الساعة: 14:00 زوالا. حيث حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني بعد انقاص العشر بمبلغ 23.790.769,2 دج (ثلاثة وعشرون مليون وسبعمائة وتسعون ألف وسبعمائة وتسعة وستون دينار جزائري وعشرون سنتيم. وعلى الراسي عليه المزاد نفع 1/5 المبلغ والمصاريف التنفيذ و الباقي خلال مدة 8 أيام.

المحضرة القضائية
24.05.2025

Agence de voyage

SFICIFA

Mesra - Mostaganem

Rue Mohamed Khemisti

Face Maison Renault

Tel: 06 61 78 30 05

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الأستاذ عبيدات محمد موقئ بالسانية

05 شارع باهي اعمر وهران

تعديل القانون الاساسي

السجل التجاري

رقم ب 31/00/1122417

بموجب عقد تلقاه الأستاذ عبيدات محمد الموقئ بالسانية تاريخ 12، 2025/05/18

الذي سيسجل قرر الشركاء في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش م م اقرا للتربية والتعظيم، الكائن مقرها : بئر الجير 12 شارع تمغاري بفري حي بلقايد ولاية وهران، تعيين السيد رجالي محمد خليل مسيرا للشركة والسيدة رحالي خديجة مساعدة مسير. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران.

الموئق
24.05.2025

WASH'N DELIVERY

Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9

Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran

041 879 674

0770 936 836

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

Visite de la ministre de l'Environnement à Oran

Carte blanche pour la création d'une «Entité de gestion des Iles Habibas»



Par B. Habib

Dans le cadre de la nouvelle stratégie du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, portant conservation et valorisation de la biodiversité pour la période 2025-2030 et particulièrement dans le domaine de la protection des sites classés écologiques, l'archipel insulaire des Habibas, sous juridiction nationale étant une réserve naturelle classée et officialisée depuis 2003, a accueilli, jeudi, la visite de travail de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, en présence du wali d'Oran, M. Samir Chibani, du P.APW et des représentants d'associations et cadres locaux. Les Iles Habibas, sises au large d'Oran entre Bousfer et Ain Kerma, s'étendent sur une superficie de 4,5 hectares. Implantée à environ 5,6 miles nord ouest à partir du Cap Falcon, elles développent des caractéristiques, sont dépendantes de l'endémisme, de la rareté ou encore de la fragilité de nombreuses espèces qui y vivent et végètent comme les mouettes. Il s'agit d'un site insulaire depuis 1990 parmi les sites d'intérêt en Mé-

diterranée, ce qui fait de lui un site écologique et touristique par excellence à préserver mais qui nécessite toutefois une «mise en conformité» du point de vue juridique, en vertu des dispositions réglementaires de l'article 45 de la loi 11-02 après sa classification en 2003. Arrivée dans ce bel archipel, à bord du navire remorqueur «Zabana Ahmed II Oran 2013», en compagnie du wali et de la délégation ministérielle, après une traversée paradisiaque de plus de trois heures d'images et de décor à couper le souffle avec ces 07 à 10 cages flottantes en mer de poissons de l'aquaculture, ces dauphins et le défilé de bienvenue souhaitée à la ministre par des jets ski de la commune Ain El Turck, l'hôte de la wilaya a souligné que : « L'on va à la reconquête de cet espace depuis 2011 pour sa mise en conformité afin de le mettre en harmonie avec la nature du site et à ses espèces».. Prenant la parole, le chargé d'études au ministère de l'Environnement, pour la mise en conformité du site des Iles Habibas, a, en effet, fait savoir que l'étude en question porte sur la cohésion des sites classés avant 2011. Et la ministre de poursuivre qu'«il y a

deux actions prioritaires à entreprendre dont la première est centrale, à travers la classification du site des Iles Habibas au ministère et la deuxième étape, sur la gestion de l'archipel qui doit être faite par les autorités locales». Selon un responsable de la délégation ministérielle, ce dernier nous a, pour sa part, indiqué, au cours de cette visite que la conformité du site a été adoptée récemment, conformément à l'article 45 de la loi 11-02 et qu'il restait la création d'une Epic de gestion des Iles Habibas». La ministre a également souligné que ce site qui regroupe des plantes médicinales et des algues en toutes natures, va faire l'objet de la création d'un futur Club environnemental de la presse qui est, selon elle, «un engagement du ministère». «A l'avenir, une Epic de gestion et un Musée culturel et de biodiversité seront créés dans le cadre de l'extension de la protection du site», a encore souligné Mme Nadjiba Djilali. Répondant à la ministre, le wali d'Oran a annoncé la prochaine création d'une Entité de gestion des Iles Habibas et a instruit le directeur d'«Oran Vert» de prendre les dispositions nécessaires à cet effet.

Biens de l'Etat abandonnés

«Oran Vert» récupère et sécurise environs 10 anciens parcs

Par B. Habib

Combien de parcs ou jardins sont-ils équipés de caméras de surveillance? L'on n'en compte pas un seul? Combien aussi sont-ils dotés de kiosques, de sanitaires de qualité, de parkings conformes ou surveillés par un gardiennage qualifié ou au dessus de tout soupçon? L'on en compte que très rarement. C'est dans la perspective d'améliorer l'image et la rentabilité des jardins de la ville d'Oran dont d'anciens parcs abandonnés figurant dans le sommier des biens de l'Etat de la

wilaya d'Oran que le wali d'Oran, Samir Chibani, a injecté une nouvelle vision et a donné un nouveau souffle à la gestion de l'entreprise Epic Oran Vert. Dans le cadre de la gestion de la ville, particulièrement dans le domaine de la valorisation des biens de l'Etat répertoriés, la décision a été de récupérer près d'une dizaine de parcs abandonnés et non exploités au niveau de jardins et surfaces verdâtres dans plusieurs communes de la wilaya, à Oran chef-lieu et à Mers El Hadjadj notamment, a-t-on appris mercredi de sources fiables. Le wali a insufflé une nouvelle vision sur la gestion par «Oran Vert»

de parcs abandonnés dans le cadre de la valorisation des biens de l'Etat, en confiant la gestion de ces derniers à cette entreprise étatique dans l'objectif d'assurer leur sécurité, leur pérennité et leur image, une mesure qui intervient à quelques semaines du coup d'envoi officiel de la saison estivale 2025, ont noté des spécialistes. Selon une feuille de route élaborée et communiquée par la nouvelle Direction d'«Oran Vert», il s'agit d'équiper les jardins de caméras de surveillance, d'aménager des kiosques, des cafétérias et sanitaires conformes et y mettre en place un gardiennage adéquat.

Généralisation du tri sélectif

La ministre de l'Environnement supervise le lancement dans huit communes

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a supervisé, jeudi soir à Oran, le lancement du projet de généralisation du tri sélectif des déchets dans huit communes de la wilaya. Dans ce cadre, des conventions ont été signées entre l'Agence nationale des déchets (AND) et les communes concernées : Marsa El-Hadjadj, Mers El-Kebir, Ain El-Turck, Bir El-Djir, Oran, Es-Senia, Ain El Kerma et Bousfer. Ces communes bénéficieront de 1.700 bacs destinés au tri sélectif des déchets. Le coût de ce projet est estimé à 50 millions de dinars, selon les explications fournies sur place. A cette occasion, une convention a également été signée entre l'Agence nationale des déchets et l'Université des Sciences et de la Technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran. D'autres accords ont été conclus entre le Centre national de formation environnementale et plusieurs partenaires, dont l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique des déchets d'Oran, la Conservation des forêts et la société de production d'urée "Sorfert". Des conventions ont également été signées entre des entreprises industrielles et le Centre national des technologies de production plus propre. Par ailleurs, la ministre a visité le Musée environnemental pédagogique de l'association environnementale marine "Barbaros" à Oran, où elle a présidé la signature d'un accord entre l'association et la Commissaire nationale du littoral pour la gestion conjointe des îles "Habibas". Mme Djilali s'est rendue aussi à l'école primaire "Chahid Ziani Miloud" à Bir El-Djir, où elle a donné le coup d'envoi de la deuxième phase du projet d'équipement de 90 clubs environnementaux dans les établissements solaires de la wilaya d'Oran avec du matériel pédagogique dédié à la protection de l'environnement.

Exposition internationale dédiée à l'architecte japonais Kenzo Tange

L'USTO représentée par le département d'architecture

L'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran participera à une exposition internationale prévue pour l'année 2029, consacrée à l'architecte japonais Kenzo Tange, organisée par le musée d'art de Yokohama, au Japon, a indiqué l'établissement d'enseignement supérieur. Le département d'architecture de l'université prendra part à cette prestigieuse exposition dédiée au célèbre architecte japonais Kenzo Tange (1913-2005), concepteur du campus de l'Université "Mohamed Boudiaf" dans les années 1980, précise la même source relevant que cette participation scientifique et académique ambitionne de mettre en valeur le patrimoine architectural mondial de l'architecte. Elle vise également à refléter le rayonnement intellectuel, scientifique et culturel de cette institution d'enseignement supérieur. Dans le cadre des préparatifs pour cette exposition internationale, deux représentantes du musée d'art de Yokohama ont visité, au début du mois de mai courant, l'Université des sciences et de la technologie d'Oran, a-t-on encore détaillé. Les bâtiments de l'université des sciences et de la technologie d'Oran ont été classés patrimoine national protégé par le ministère de la Culture et des Arts, en raison de leur architecture unique, rappelle la même source. La participation à une exposition d'envergure mondiale constitue également un symbole de la coopération historique algéro-japonaise, illustrée notamment par des projets tels que le programme "Sahara Solar Breeder " pour le développement des technologies d'énergie solaire, ainsi que la participation de l'université "Mohamed Boudiaf" au 4e Sommet universitaire Japon-Afrique du Nord, tenu en juillet 2024 en Tunisie. Le gouvernement japonais avait également tenu à saluer cette relation durable en attribuant l'Ordre du Soleil Levant à deux figures emblématiques de l'université : le professeur Hassan Lazreg, en 2014, et le professeur Nasreddine Berrached, en 2021.

Lutte contre la drogue
à Mostaganem
**Sensibilisation sur les
nuisances des stupéfiants**

L'Inspection du travail de la wilaya de Mostaganem a lancé une campagne de sensibilisation contre la consommation des substances psychoactives au niveau des entreprises. En effet, ce mercredi, la commission chargée de mener ces opérations a atterri au sein d'un complexe industriel dont l'effectif avoisine les mille employés. C'est à GISB ELECTRIC de Mesra que les représentants de l'Inspection du travail, du Centre Intermédiaire des Soins en Addictologie et de la Douane Algérienne ont procédé à une campagne de sensibilisation et de prévention contre les effets nocifs de diverses drogues. Etant donné la conjoncture, la consommation de stupéfiants connaît, dans la société, une prolifération inquiétante voire alarmiste dont les risques sont mesurables. A cette journée, ont participé tous les responsables du Groupe notamment les chefs d'équipe, les gestionnaires des ressources humaines ainsi que ceux de la communication. Lors de son allocution, le représentant de l'Inspection du Travail a expliqué à l'assistance que cette journée de sensibilisation, en milieu du travail, revêt une importance capitale car lutter contre la prolifération des drogues et des substances psychoactives est avant tout une action qui vise à réduire les méfaits de l'addiction aux stupéfiants qui, aujourd'hui, sont nombreux et diversifiés. Ce responsable a exhorté l'assistance à joindre la campagne, par la sensibilisation de tous ceux que l'on côtoie au quotidien au travail. Il appelle au renforcement de la coopération et la coordination entre les différents acteurs dans la prévention et la répression de l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes. Il plaidera, par ailleurs, pour la valorisation du rôle de la prévention par la vigilance car en milieu industriel pour assurer que les conséquences de la consommation des drogues sont néfastes à plusieurs niveaux. À son tour, le psychologue du CISA (Centre intermédiaire des soins en addictologie) de Mostaganem a abordé le sujet sur un angle qui reflète une réalité cruellement affligeante. Le médecin a expliqué qu'au niveau du centre, le constat est acerbé car l'ascendance dans la consommation des drogues chez les jeunes est non seulement fatale mais surtout démesurée. On assiste, dira-t-il, à un phénomène destructeur car aujourd'hui, les produits psychoactifs consommés sont des mélanges composés de molécules chimiques produites en laboratoire. Ce type de consommation fait des ravages sur la santé mentale des jeunes et les conséquences sont connues. Le représentant des Douanes Algériennes a affirmé que les dispositifs de contrôle sont toujours en action par un éveil au niveau des frontières. Selon lui, le rôle du contrôle réduit drastiquement l'entrée des produits stupéfiants sur le marché. Comme il a expliqué que la Douane dispose de moyens reconnus de lutte contre le narcotrafic. Enfin, suite aux multiples interventions, le personnel de GISB est entré dans le débat par des interventions relatives à la prévention mais surtout sur l'aspect juridique de la consommation en milieu du travail.

Charef Kassous

Rectificatif

Suite à une erreur constatée dans l'article intitulé "Commémoration du 19 mai 1956 à Sidi Bel-Abbès, l'étudiant ferment de la libération et architecte de la nation", paru dans le journal du 21 mai 2025, en page "Région". Une inexactitude s'est glissée concernant le nom de l'université de Sidi Bel-Abbès. Il est actuellement écrit "Abou Bakr Belkaid", alors qu'il devrait être "Djillali Liabes". La phrase correcte devrait donc être : "Le cœur mémoriel de cette journée s'est déployé au sein de la bibliothèque centrale de l'université " Djillali Liabes". Je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à cette rectification et à la publication afin de garantir l'exactitude des informations diffusées.

Tissemsilt
**Caravane de sensibilisation contre les
incendies de forêt et de culture agricole**

Par Abdenour M.

Dans une démarche proactive visant à renforcer les efforts nationaux de prévention des incendies, notamment durant la saison estivale, la wilaya de Tissemsilt a donné ce mardi dernier, le coup d'envoi officiel d'une caravane de sensibilisation dédiée à la prévention des feux de forêt et des récoltes agricoles, sous le slogan évocateur: «Un été sans incendie». La cérémonie de lancement, tenue à la commune chef-lieu de Tissemsilt, a été présidée par le wali de la wilaya, M. Bouzaid Fethi, en présence de plusieurs personnalités locales ainsi que des représentants de la société civile. Cette caravane multisectorielle rassemble un large éventail d'acteurs, à commencer par les services de la Protection civile, les Conservations des Forêts, la Gendarmerie Nationale et la Sûreté Nationale, ainsi que des organisations de la société civile et plusieurs institutions concernées par la gestion et la préservation de l'environnement rural et forestier. À l'occasion de sa visite au stand d'exposition installé pour l'événement, le wali a formulé plusieurs orientations destinées à renforcer l'efficacité de la prévention. Il a insisté sur la nécessité d'une coordination renforcée entre les différents services impliqués, et a appelé à la mise en œuvre de mesures



concrètes: aménagement et entretien des pistes forestières, maintenance des réservoirs d'eau, surveillance accrue via les tours d'observation ainsi que des opérations régulières de nettoyage des sous-bois et de suppression des espèces végétales sensibles aux flammes. M. Bouzaid a également mis l'accent sur le rôle crucial de la sensibilisation citoyenne, exhortant les habitants à s'impliquer activement dans la préservation du patrimoine forestier de la région. Il a souligné l'importance de développer une conscience écologique partagée et de promouvoir les valeurs de citoyenneté environnementale pour faire face collectivement aux

dangers que représentent les incendies. La campagne qui débute à Tissemsilt, s'étendra progressivement à l'ensemble des communes de la wilaya. Elle s'inscrit dans une stratégie anticipative, mobilisant d'importants moyens humains et logistiques afin de prévenir au mieux les risques d'incendie durant la période estivale. Par cette initiative, les autorités locales entendent faire de la prévention un pilier essentiel de la protection des ressources naturelles et de la sécurité des zones rurales, tout en appelant à une mobilisation collective pour faire front contre les incendies, fléau récurrent aux conséquences souvent dramatiques.

Coup de filet anti-drogue à Sidi Bel-Abbès
04 trafiquants arrêtés avec de la cocaïne et des psychotropes

Par Mohamed Nouar

Les services de police de Sidi Bel-Abbès ont frappé un grand coup dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. Quatre individus, âgés de vingt à trente ans, ont été interpellés lors de deux opérations distinctes, en possession de quantités de cocaïne et de comprimés hallucinogènes. Plus de 40 grammes de cocaïne et 450 comprimés de Pregabalin 300 mg ont été saisis, confirmant l'engagement des forces de l'ordre à démanteler les réseaux criminels. Ces arrestations s'inscrivent dans la continuité des efforts intenses déployés par les services de sécurité pour assainir le milieu urbain de ces fléaux. Les opé-

rations, menées par les éléments des 5ème et 12ème Sûretés urbaines, ont également permis la confiscation d'une somme de 3.000 dinars algériens, considérée comme étant la rente du commerce illicite. La première affaire a été déclenchée suite à des informations précises reçues par les forces de police de la 5ème Sûreté urbaine. Deux suspects étaient en train de commercialiser de la cocaïne en plein cœur de la ville. Une stratégie de surveillance et d'intervention minutieusement élaborée a conduit à leur interpellation. Lors de cette première saisie, plus de 40 grammes de cocaïne ont été récupérés ainsi que 150 comprimés de Pregabalin 300 mg. Une balance électronique, essentielle pour le conditionnement des drogues, a égale-

ment été mise sous scellés, renforçant les preuves contre les trafiquants. Peu de temps après, la 12ème Sûreté urbaine a mené une seconde opération fructueuse. Alertés par des renseignements indiquant la présence de deux autres individus s'apprêtant à commercialiser des comprimés psychotropes, les policiers ont mis en place une surveillance discrète. Leurs mouvements ont été suivis de près, aboutissant à leur arrestation et à la saisie de 300 comprimés de Pregabalin 300 mg. Les quatre suspects ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent qui les a placés sous mandat de dépôt en attendant de comparaître devant le tribunal pour répondre de leurs actes.

Saïda
**Succès de deux cranioplasties complexes
à l'hôpital Ahmed Medeghri**

Deux opérations complexes de pose d'implant crânien artificiel ont été réalisées avec succès à l'hôpital public Ahmed Medeghri de Saïda, a-t-on appris samedi auprès de cet établissement de santé. Selon la même source, ces 2 interventions de cranioplastie (reconstruction du crâne) ont été effectuées jeudi dernier, sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée, sur 2 patients âgés de 19 et 42 ans au sein du service de neurochi-

rurgie. La réalisation de ces opérations constitue une avancée supplémentaire dans les efforts déployés par les équipes médicales de l'hôpital Ahmed Medeghri, «afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients et de leur éviter le déplacement vers d'autres wilayas, notamment après l'ouverture du service de neurochirurgie dans cet établissement», a-t-on souligné. Il convient de rappeler que ce service avait déjà réalisé, début mai, 30 interventions

chirurgicales réussies en neurochirurgie pédiatrique, lors de journées chirurgicales organisées par l'hôpital Ahmed Medeghri de Saïda. Par ailleurs, plus de 150 interventions chirurgicales ont été pratiquées au sein de cet établissement au cours de l'année écoulée, dans plusieurs spécialités telles que la chirurgie orthopédique, la chirurgie générale, l'urologie, l'oto-rhino-laryngologie (ORL) et pour le traitement des malformations congénitales.

Tizi-Ouzou

La 7ème édition de la fête du lait d'Imaloussen ce vendredi

La 7ème édition de la fête du lait d'Imaloussen, un village relevant de la commune de Timizart, à 30 km au nord-est de Tizi-Ouzou, sera organisée vendredi prochain après six ans d'interruption, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. La manifestation n'a pas été organisée depuis la 6e édition qui a eu lieu en 2018 en raison notamment de la pandémie de Covid-19, a indiqué le président du comité de village d'Imaloussen, Rabah Ouguemat. Elle verra la participation d'éleveurs, de transformateurs, et de fabricants de machines et de matériel agricole, de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas, a-t-il encore détaillé. La fête du lait d'Imaloussen ambitionne de contribuer au «développement de la filière laitière à l'échelle nationale et plus spécifiquement dans la région d'Imaloussen, réputée pour être un important bassin de production laitière», a souligné M. Ouguemat, relevant que la manifestation offre aux acteurs de la filière lait un espace pour mettre en avant la qualité de leurs produits et les perspectives d'investissement dans le domaine. La wilaya, qui a abrité du 6



au 10 mai courant le 1er Salon national de l'élevage et des productions laitières inauguré par le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Youcef Cherfa, connaît une importante dynamique dans le domaine de la production laitière. Le ministre avait relevé, en marge de l'évènement, que Tizi-Ouzou est un

important bassin laitier. Une gamme variée de produits laitiers, particulièrement des fromages d'excellente qualité, est produite localement, selon une précédente déclaration du chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la direction des services agricoles, Nadir Boussa.

Hassi-Benabdallah (Ouargla)

Cherfa pose la première pierre d'un silo d'une capacité d'un million de quintaux



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a posé, mardi dans la commune de Hassi-Benabdallah (Est d'Ouargla), la première pierre du projet de réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité d'un (1) million de quintaux (qx). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer les capacités de stockage de céréales à travers le pays, a-t-on souligné. Dans la même collectivité locale, le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux de réalisation de sept (7) centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales, d'une capacité globale de 350.000 qx. Ces futures installations porteront le nombre total d'en-

trepôts de stockage dans la wilaya à neuf, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. M. Cherfa a, à cette occasion, souligné que la wilaya d'Ouargla dispose d'importants atouts lui permettant de devenir un pôle agricole d'excellence, notamment dans les cultures stratégiques, précisant que l'Etat déploie de grands efforts pour encourager l'investissement agricole, en facilitant l'accès au foncier agricole, l'approvisionnement en semences subventionnés, ainsi que l'achat des récoltes auprès des agriculteurs. Dans la commune de N'goussa, le ministre a donné le coup d'envoi du raccordement de six (6) périmètres agricoles répartis sur les communes de Hassi Messaoud, Hassi Benabdallah et

N'goussa au réseau d'électricité. Ce projet, qui s'étend sur 462 km, concerne 44 investisseurs, a-t-on expliqué. M. Cherfa a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'achever ces travaux avant la fin 2025, ce qui permettra à la wilaya de bénéficier de la seconde tranche du programme d'électrification agricole. Au terme de sa visite, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a inspecté le projet de réalisation d'une fabrique de production d'aliments pour poissons d'eau douce, dans la ferme aquacole d'élevage de crevettes réalisée dans le cadre du partenariat algéro-coréen à Hassi-Benabdallah, où il donné des instructions pour sa mise en service en octobre prochain.

Ghardaïa

Départ du premier groupe de pèlerins vers les Lieux Saints de l'Islam

Le premier groupe de pèlerins issus des wilayas de Ghardaïa et El-Meniaâ s'est envolé jeudi soir depuis l'aéroport International Moufdi Zakaria de Ghardaïa, vers les Lieux Saints de l'Islam, pour s'acquitter des rites du Hadj pour la saison 2025. Ce premier contingent qui compte 374 pèlerins (Homme et femme), a été salué à son départ par les autorités locales de la wilaya de Ghardaïa dans de bonnes conditions organisationnelles. Cet évènement a été mis à profit par l'ensemble des partenaires (responsables des différentes directions, la société civile, les autorités sécuritaires) pour assurer les meilleures conditions d'encadrement et d'accompagnement des groupes de pèlerins venus des différentes localités des deux wilayas. Les autorités locales, sous la conduite du wali de Ghardaïa, Abdellah Abinouar, se sont enquis des conditions organisationnelles mise en place au niveau des mosquées choisies pour accueillir les pèlerins avant leurs départs, ainsi que les procédures de transit et les dispositions prises pour garantir le transport des futurs Hadjis vers l'aéroport Moufdi Zakaria. A signaler qu'une tradition ancestrale dans le M'Zab concernant le départ vers les Lieux Saints a été ravivée à savoir l'organisation de cérémonies d'adieu dans les ksour de la région pour l'ensemble des pèlerins du M'Zab afin d'éviter les cortèges et les rassemblements au niveau de l'aéroport.

Constantine

Deux morts et un blessé dans un accident de la route près d'El Khroub

Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la route, survenu, jeudi dans la commune d'El Khroub (Sud de Constantine), a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile. Une collision entre un camion et deux véhicules de tourisme s'est produite vers 11h 10 sur la route nationale (RN) 3 (Constantine - Skikda), à l'entrée de la zone d'habitation Edharieh, a précisé la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. L'accident, a-t-on souligné, a causé la mort sur place de 2 jeunes hommes âgés de 30 et 40 ans, évacués vers la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de la commune d'El Khroub. La personne blessée, âgée de 35 ans se trouve actuellement sous surveillance médicale au service des urgences du même établissement de santé, ajoute la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

Salons d'esthétique

et de coiffure à Médéa

Plus de 50 opérations de contrôle menées

Plus de cinquante opérations de contrôle ont été menées durant les cinq premiers mois de l'année en cours au niveau des salons d'esthétique et de coiffure exerçant à travers la wilaya de Médéa, indique un communiqué de la direction locale du commerce, transmis lundi. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du contrôle des activités des salons d'esthétique, de beauté, de soins ou de coiffure et leur conformité aux normes de sécurité et d'hygiène qu'exige la réglementation en vigueur, a-t-on souligné. Les brigades mixtes composées de représentants des directions du commerce, de la santé et de la Sécurité nationale ont effectué 51 interventions qui ont permis de relever cinq cas d'infraction à la réglementation, selon le même communiqué. Les infractions constatées portent sur le non-respect des obligations d'hygiène et de propreté sanitaire, au non-respect de l'obligation d'information du consommateur, pour défaut d'inscription au registre de commerce et l'exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce, est-il précisé.

Le MCO obtient un précieux point à Constantine Amrani: «Notre problème? Les premières périodes!»

Par Rachid BELARBI

Malgré une première période calamiteuse durant laquelle il a encaissé deux buts, le Mouloudia d'Oran a réussi un petit exploit en quittant le stade Hamlaoui avec le point du match nul, au terme d'un second half où les poulains d'Abdelkader Amrani ont fait preuve de résilience. Un premier but de Zakaria Benchaâ sur une action collective de toute beauté (9') puis un autre de Brahim Dib dix minutes plus tard suite à une bévée de Chaouch laissaient, en effet, craindre le pire pour ce MCO piétiné comme jamais cette saison durant quarante-cinq minutes où il n'aura pas existé. Un but sur corner d'Abdelkrim Kerroum (59') puis une frappe surprenante de Baakoh (62') remettront les Rouge et Blanc dans le match au moment où le CSC baissait d'intensité et payait physiquement les frais d'une saison à rallonge. Un constat que l'entraîneur du MCO partagera en conférence de presse d'après-match. «Notre problème est que jamais nous ne commençons les matches comme il le faudrait. Notamment lors de nos derniers matches en déplacement. On vendange toute une mi-temps avant de rentrer ensuite dans la rencontre. On encaisse des buts, que ce soit le premier ou le second, sur des erreurs indivi-



duelles qu'on aurait facilement pu éviter. Et cela se reproduit constamment, on encaisse sur des erreurs individuelles. On n'a, toutefois, pas existé en première période. Il n'y avait qu'une seule équipe sur le terrain et c'était le Chabab de Constantine. L'adversaire avait la possession, arrivait facilement à notre but, se créait des occasions en partie, par la faute, de notre milieu de terrain qui n'a pas été capable de garder la balle. Notre défense laissait également beaucoup d'espace au CSC. En première mi-temps, nous étions très passifs,

ce qui m'a contraint à opérer des changements. Amrane est un jeune espoir et son peu d'expérience ne lui a pas permis de bien s'exprimer» a-t-il affirmé. Sur la manière avec laquelle son team est parvenu à revenir à la charge et de décrocher un précieux point, le technicien tlemcénien a été assez lucide. «Avec Juba et Benamara, l'équipe était mieux équilibrée en seconde période. Le rendement de Baakoh était aussi meilleur que lors de la première mi-temps. Obtenir le nul ici est très important, notamment sur le plan psychologique car il n'est jamais facile de venir marquer deux buts à Constantine face à une équipe du CSC qui pratique un joli football. Ce point est très important sur le plan mental comme je viens de le dire, mais au vu du classement, nous sommes encore menacés de relégation» soulignera-t-il, avant de s'apitoyer sur l'état général du club phare de l'ouest algérien. «C'est désolant de parler de relégation quand on évoque le MCO. C'est un club qui ne mérite pas cette place. J'ai entraîné ce club il y a de cela 25 ans, du temps de Kacem Elmam. Il faut que les mentalités changent, et que les responsables, au futur, travaillent plus pour ne plus à avoir à vivre de tels moments» glissera Amrani, comme un écho aux doléances de la rue mouloudéenne.

Ligue 2 football (Centre-Est)

Le président de la LNFA remet le bouclier de champion au MB Rouissat

Le MB Rouissat qui vient de décrocher son accession en Ligue 1 professionnel, a été honoré par le président de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) Ahmed Kharchi, lors d'une cérémonie organisée mardi au stade du 18 février de Ouargla, a indiqué la LNFA sur son site officiel.

Devant des dizaines de milliers de supporters enthousiastes, et en présence du wali délégué de Ouargla, Mustapha Bouziane ainsi que des autorités locales, le président de la LNFA, accompagné d'une délégation de la Ligue, a remis au président du MB Rouissat, Bensaci Mohamed Larouci, le bouclier de champion de la Ligue 2 groupe Centre Est. Il a remis également des médailles aux joueurs, staff technique et dirigeants. Le MB Rouissat a réalisé une accession historique en Ligue 1 Mobilis de football, en s'imposant devant l'US Chaouia sur le score de 4 à



2, lors de la 30e et dernière journée du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur, disputée samedi dernier. Auteur d'une saison quasi parfaite, le club d'Ouargla boucle la compétition avec 71 points, soit une longueur d'avance sur l'USM El Harrach, vainqueur devant l'IB Khemis El Khech-

na (3-1). L'ES Ben Aknoun, champion du groupe Centre-ouest dans les deux catégories Seniors et Reserves sera honoré samedi 24 mai à Alger. D'autre part, le CA Batna (Réserve) champion de la poule Centre-Est sera honoré le jeudi 22 mai à Batna.

FAF

Le coup d'envoi du match Algérie-Rwanda avancé à 18h00

Le coup d'envoi du match amical Algérie-Rwanda, programmé le 5 juin au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, prévu initialement à 20h00 a été avancé à 18h00, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), jeudi dans un communiqué. Les "Verts" qui entreront en stage au Centre technique national (CTN) de Sidi

Moussa le lundi 2 juin, rallieront Constantine le 4 juin, à la veille de leur confrontation face aux "Amavubi." L'équipe nationale disputera un second test amical, le mardi 10 juin, face à son homologue suédoise, au Strawberry Arena de Solna (près de Stockholm) à 18h00 (heure algérienne). Avant d'affronter l'Algérie, la Suède sera en appel pour défier la Hon-

grie dans un premier test amical, programmé le vendredi 6 juin au stade Ferenc-Puskas à Budapest (18h30). Ces deux rencontres entrent dans le cadre de la préparation pour la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026, prévue en septembre, avec au menu la réception du Botswana et un déplacement en Guinée.

Qatar

Bounedjah nommé pour le titre de meilleur joueur



L'international algérien d'Al-Shamal SC, Baghdad Bounedjah, figure parmi les trois finalistes pour le prix du meilleur joueur de la saison 2024-2025 au «Qatar Stars League». Bounedjah (33 ans) est en course pour ce prestigieux trophée, avec le Qatar Akram Afif (Al-Sadd) et l'Allemand Julian Draxler (Al-Ahli SC), a annoncé le comité des récompenses de la fédération qatarie, ce mercredi. Bounedjah, auteur de 19 buts et 9 passes décisives cette saison, toutes compétitions confondues, avait rejoint Al-Shamal SC l'été dernier en provenance d'Al-Sadd pour un contrat de deux ans. Le club envisage déjà de l'intégrer à son organigramme après sa retraite. Les autres distinctions concernent le meilleur entraîneur, le meilleur joueur U23 et, pour la première fois, le meilleur gardien. La cérémonie de remise des prix est prévue le lundi 26 mai 2025 au Centre des expositions et des congrès de Doha.

Concours national de saut d'obstacles une et deux étoiles Début des épreuves de la première semaine à Oran

Les épreuves du premier week-end du concours national de saut d'obstacles une et deux étoiles ont débuté jeudi au centre équestre « Monté Cristo » d'Es-Senia (Oran), en présence d'un public de passionnés de l'équitation férus de l'art équestre. Cette manifestation équestre de deux semaines, organisée par le club équestre « Monté Cristo » d'Oran en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, rassemble plus de 150 cavaliers dans les catégories cadets, juniors et seniors issus de 25 clubs équestres du pays. Quinze épreuves sont au programme de ce premier week-end de trois jours, destinés aux catégories cadets, juniors et seniors sur des obstacles de 1,15 mètre à 1,30 mètre, avant la deuxième étape programmée du 29 au 31 mai. Cette compétition permettra aux cavaliers et cavalières participants sur la magnifique carrière flambant neuve adaptée aux besoins et au confort du cheval, outre les prix mis en jeu, d'améliorer leur classement au niveau national, a-t-on souligné. Ce rendez-vous sportif de Monté-Cristo d'Oran n'est pas seulement une compétition de saut d'obstacles, c'est un véritable spectacle mêlant performance, élégance et luxe sur la magnifique piste de Monté Cristo. Pendant trois jours, les meilleurs cavaliers du pays affrontent des parcours d'obstacles spectaculaires, une occasion unique aux cavaliers de se mesurer à leurs pairs, d'évaluer leurs montures et d'améliorer leurs performances. Les épreuves sont d'une grande technicité, et les chevaux, tous plus impressionnants les uns que les autres, montrent une maîtrise parfaite de leur art. Selon l'un des meilleurs cavaliers Sid Ali Allali du club de Bordj El Kiffan présent à Oran «La qualité de la piste du centre équestre Monté Cristo influe sur la capacité des chevaux à sauter. Elle garantit la sécurité et la performance». «La qualité du sol a une grande influence sur le mouvement du cheval. Les chevaux ont besoin d'un bon soutien pour bien sauter. Un sol bien entretenu aide les chevaux à conserver leur foulée naturelle, améliorant ainsi leur vitesse et leur rythme» a-t-il ajouté. Cet événement incontournable au calendrier national équestre offrant une vitrine du talent des cavaliers jeunes et expérimentés dans un cadre somptueux.

Festival national de la littérature et du cinéma de la femme du 26 au 30 mai



La 8e édition du Festival national de la littérature et du cinéma de la femme se tiendra, à Saïda du 26 au 30 mai en cours, sous le slogan "Littérature et cinéma de la femme.. Avançons ensemble", a-t-on appris auprès du Commissariat de cette manifestation.

Le programme de cette édition comprend diverses activités, dont des séances littéraires et intellectuelles à la Maison de la culture et des arts "Mustapha Khalef" de Saïda, destinées à débattre de la réalité et des perspectives du cinéma féminin en Algérie, animées par des écrivaines et romancières algériennes, ont ajouté les organisateurs.

Le festival, placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, accueillera la projection en avant-première du long-métrage "La Première Rangée" du réalisateur Merzak Allouache, ainsi que trois courts-métrages, dont "Alja" de Cherif Eddine Hadjadj, "L'Avion Jaune" de la réalisatrice Hadjar Sbata, et deux documentaires : "El Bayadh" du réalisateur Larbi Kahil et "Les Hommes Libres" de Tagzout Ghazali.

A l'occasion de cette manifestation, qui verra la participation de plusieurs figures féminines du cinéma, un concours de la nouvelle courte destiné aux jeunes auteures sera organisé, avec un prix pour le meilleur texte traitant du thème : "La symbolique de la femme dans le patrimoine algérien du mythe à la mémoire".

Le festival lancera également le Prix du "Kholkhal d'Or" (bracelet de cheville d'or) du meilleur long-métrage, avec cinq films en compétition, à savoir "196 Mètres" de Chakib Bendiab, "La Gare" de Lotfi Bouchouchi, "Deux Hommes et un Destin " de Mustapha Ouzgoune, "Terre de Vengeance" d'Anis Djad et "Boualem, Avance" de Moussa Haddad.

La caravane nationale de mise en exergue des sites classés patrimoine mondiale en Algérie fait halte à Djemila

Une caravane nationale de mise en exergue des sites classés patrimoine mondiale en Algérie et d'encouragement de la dynamique des jeunes et du tourisme domestique est arrivée mercredi à la cité archéologique Cui-cul à Djemila (Est de Sétif) proposant diverses activités de promotion de la culture de sauvegarde du patrimoine culturel.

Ce site qui figure parmi les plus importants vestiges romains en Algérie et en Afrique du Nord et classé depuis 1982 patrimoine mondial a accueilli les 80 jeunes de plusieurs wilayas du pays participant à cette caravane initiée par la commission de la culture, du tourisme, du sport, de divertissement et de la dynamique des jeunes au conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) sous le slogan " legs d'un pays, ambition d'une génération ".

Dans une déclaration à l'APS, le président de cette commission a indiqué que la caravane s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la vision nationale de développement du tourisme durable et l'implication des jeunes à la mise en valeur des sites algériens classés patrimoine mondial et à l'encouragement du tourisme domestique.

La caravane, a-t-il noté, qui a fait ainsi à Djemila sa troisième halte après Tamanrasset et Constantine vise également à " consolider le rôle des jeunes algériens dans la sauvegarde du patrimoine culturel à travers la conception de stratégies de tourisme durable reflétant les spécificités locales des wilayas concernées et leur implication dans l'animation touristique et culturelle en tant qu'affluents du développement socio-économique ".

La caravane regroupe parmi les participants des producteurs de contenus touristiques et culturels qui seront initiés à la promotion des sites archéologiques, de la culture algérienne et des initiatives de protection du patrimoine culturel national, a-t-il également relevé.

La caravane se rendra à d'autres sites pour sensibiliser les jeunes à leur rôle dans la préservation du patrimoine culturel, selon la même source qui a indiqué que des ateliers de formation au tourisme et aux techniques de promotion des sites historiques seront organisés au profit des jeunes participants.

El Bayadh

Lancement des festivités de la Ouaâda de Sidi Cheikh avec une forte affluence

Les festivités de la manifestation annuelle de la Ouaâda de Sidi Cheikh, également appelée Rekb Sidi Cheikh, ont débuté, mercredi à la zaouïa centrale de la tariqa Cheikhia Chadhlia Bekria, située dans la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh (El Bayadh), en présence d'un grand nombre de citoyens.

Le wali délégué d'El Abiodh Sidi Cheikh, M. Mouaden Abdrabi, accompagné du cheikh de la tariqa Cheikhia Chadhlia Bekriaa, El Hadj Larbi Al Sidi Cheikh, a

supervisé le lancement officiel de cette manifestation annuelle placée sous le slogan : "Le pôle mystique, le martyr héritier : unificateur des rangs, rassembleur de la parole, et vainqueur des ennemis", en présence des autorités locales, de notables, de cheikhs de la région, de mokadems, de disciples de la tariqa venus de plusieurs wilayas du pays, ainsi que d'universitaires, de chercheurs et d'un large public.

Dans son discours, El Hadj Larbi Al Sidi Cheikh a souligné que cette manifestation n'est pas uniquement un événement traditionnel, mais constitue aussi "un moment spirituel, historique et éducatif, où l'on puise les valeurs de pureté, de fidélité et de constance dans les principes tracés par Sidi Abdelkader Ben Mohamed, avec son sang pur et son parcours vertueux au servi-



ce de la nation". Il a rappelé que "Sidi Cheikh a su allier savoir, djihad, éducation spirituelle et engagement au service de la communauté, tombant en martyr pour la vérité et la défense de sa patrie".

Il a également précisé que la célébration de cette Ouaâda par la zaouïa cheikhia est un acte de fidélité et un renouvellement de l'engagement à renforcer l'unité nationale, protéger le pays et faire rayonner l'Algérie unie, comme l'ont enseigné les anciens maîtres spirituels et Sidi Cheikh lui-même, dans l'amour de Dieu et de la patrie.

Cette manifestation, organisée à l'occasion du 408e anniversaire du décès du fondateur de cette tariqa, le savant et martyr Sidi Abdelkader Ben Mohamed, dit Sidi Sidi Cheikh, né en 1533 et décédé en 1616 des suites de graves blessures subies lors de sa

résistance contre l'occupation espagnole à Oran, a été marquée par l'organisation d'une journée d'étude intitulée : "Rekb Sidi Cheikh, une main tendue vers la mémoire de la nation", en coordination avec le Centre universitaire Nour El Bachir d'El Bayadh.

Cette rencontre académique comporte plusieurs interventions autour de thèmes tels que le "saint et martyr Sidi Cheikh entre Djihad et éducation", "les descendants de Sidi Cheikh, piliers de la résistance populaire et acteurs de la Guerre de libération", "leur rôle dans la construction de l'Algérie nouvelle"

et "l'importance des zaouïas dans la préservation de l'islam, de la culture, du patrimoine, de la référence religieuse et de l'identité nationale, la tariqa Cheikhia comme exemple".

La journée a mis en lumière cette figure emblématique de la mémoire nationale, considérée comme un symbole de la région et de l'Algérie tout entière, en hommage au long combat des descendants de Sidi Cheikh contre le colonialisme français.

Le rôle important des zaouïas, notamment la zaouïa Cheikhia Chadhlia, dans la sauvegarde de l'identité nationale, de l'unité religieuse et sociale et dans la défense des acquis, a également été réaffirmé.

"Cet événement annuel est une occasion de renforcer le lien entre les générations et de raviver leur attachement à l'authenticité et à l'histoire du pays", a souligné M. Nouredine Touimi, chercheur, écrivain et cheikh de la zaouïa Taha Mohammadia de Ghardaïa, affiliée à la tariqa Cheikhia.

La manifestation, qui se poursuit pendant trois jours, est inscrite depuis 2013 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO, et comprend des récitaions collectives du Coran, des évocations (dhikr), des invocations traditionnelles, ainsi que la lecture du poème "Al-Yaquuta" composé par le saint Sidi Cheikh, récemment traduit en anglais et en espagnol par les disciples de la tariqa.

Des expositions historiques y sont également organisées, présentant des documents, manuscrits et photographies relatifs à la résistance des enfants de Sidi Cheikh et à la glorieuse Révolution de Novembre, en plus de démonstrations équestres de fantasia, appelées "Al-A'ifa", sur la place jouxtant la zaouïa, dite "El Farâa", avec la participation de troupes équestres de diverses régions du pays, sans oublier la distribution de repas aux visiteurs.

Colloque scientifique à Alger sur "la diversité culturelle et linguistique"

Le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), a organisé, mercredi à Alger, un colloque scientifique sur "la diversité culturelle et linguistique" au cours duquel les participants ont évoqué le pluralisme linguistique en tant que source d'unification des différentes composantes culturelles et qui contribue à la réalisation de la sécurité et de la stabilité dans la société.

Lors de ce colloque, organisé à l'occasion de la Journée mondiale pour la diversité culturelle, le dialogue et le développement, célébrée le 21 mai de chaque année, le président du HCLA, M.Salah Belaïd, a souligné l'importance de la diversité culturelle dans la construction d'une "société patrimoniale qui préserve la cohésion et les relations pacifiques", ajoutant que le pluralisme culturel contribue également à la consécration de la citoyenneté dans la société et à la préservation de son identité et de ses valeurs.

Dans ce contexte, il a précisé que l'Algérie, "avec sa grande superficie, sa géographie diversifiée et son histoire ancestrale, soutient sa diversité culturelle pour préserver son unité nationale, dans le cadre d'une stratégie qui repose sur la valorisation de la culture, l'art et le patrimoine comme éléments essentiels pour renforcer l'appartenance nationale, la consécration de l'identité et la réalisation du développement culturel escompté. De son côté, le président du colloque, le professeur Habib Mounsi, a mis l'accent sur l'importance de l'acceptation de l'autre ainsi que des différences linguistiques".

Des enseignants et chercheurs universitaires ont abordé, pour leur part, des questions liées à la traduction, au rôle des activités scolaires dans la promotion de la diversité culturelle et linguistique et à la contribution de la langue à la stabilité sociale, outre la numérisation, les nouvelles technologies et les plateformes des réseaux sociaux.

De l'Écosse aux Pays-Bas

Le nord de l'Europe frappé par une sécheresse exceptionnelle

Une sécheresse jamais vue depuis des décennies frappe depuis plusieurs semaines une partie du nord de l'Europe, allant de l'Écosse aux Pays-Bas, ce qui pourrait, si elle se prolongeait, réduire les futurs rendements des cultures que les agriculteurs sont en train de semer.

Lorsqu'il y a un déficit d'eau dans les champs de blé, de maïs, de colza ou d'orge, leur "croissance est limitée", explique à l'AFP Nicolas Guilpart, maître de conférence en agronomie à Agro Paris Tech.

Il a plu beaucoup moins que la normale au printemps dans le nord de la France, en Belgique ou au Royaume-Uni, et les sols sont secs, au point d'être poussiéreux par endroits.

Des semis qui ne germent pas Dans les champs, les semis de printemps n'ont pas encore germé à cause du temps exceptionnellement sec.

Luke Abblitt, agriculteur de l'est de l'Angleterre, "prie pour que la pluie" tombe alors que le Royaume-Uni connaît jusqu'ici son printemps le plus sec depuis plus d'un siècle et demi.

"Nous passons d'un extrême à l'autre: il pleut beaucoup en hiver, et moins au printemps et en été", a dit l'agriculteur à l'AFP. Il se résigne désormais à adapter ses méthodes de culture ou "explorer de nouvelles variétés" résistantes.

Mais dans le nord de l'Angleterre, les niveaux des réservoirs d'eau "sont particulièrement, voire exceptionnellement bas", selon l'Agence de l'Environnement.

Certains agriculteurs ont commencé à irriguer plus tôt, a rapporté le principal syndicat agricole NFU, qui réclame des investissements pour installer des cuves de stockage directement sur les exploitations.

Aux Pays-Bas, il n'avait jamais aussi peu plu depuis le début des relevés en 1906.

Au Danemark, l'institut météorologique a prévenu début mai que les trois derniers mois avaient été exceptionnellement secs, avec moins de 63 mm de pluie enregistrés.

"Depuis 1874, il n'est arrivé que 7 fois que la période de février à avril ait moins de précipitations", a-t-il relevé.

À cela s'ajoutent un ensoleillement et des températures supérieures à la normale pour le Danemark. Depuis le 15 mai, l'indice de sécheresse est supérieur ou égal à 9 sur une échelle de 1 à 10, ce qui n'est jamais arrivé aussi tôt depuis que cet indice a été établi en 2005, a souligné l'institut.

En Suède, il est encore "trop tôt pour dire quel sera l'impact sur l'agriculture cet été", estime la Fédération des agriculteurs. Elle conseille quand même aux exploitants de revoir leur planification en matière d'eau.

En France, les nappes phréatiques, en sous-sol, sont bien remplies, mais les plantes ont besoin d'eau en surface pour pousser, et donc de pluie.

Or le Nord est placé en vigilance sécheresse depuis lundi: le département a reçu, entre février et début mai, la quantité de pluie qui tombe habituellement en un

mois, et le vent du Nord-Est a accentué l'assèchement des sols.

C'est le cas de Sébastien De Coninck, producteur d'endive. Le village de ce trentenaire, Beuvry-la-Forêt, a reçu entre mars et mai huit fois moins de précipitations que sur la même période l'année dernière, particulièrement arrosée, explique-t-il à l'AFP.

"Jusqu'à il y a cinq ans, on ne se posait pas la question de l'irrigation dans le Nord" mais les lignes bougent, car sans ou avec, "le rendement peut varier du simple au double", pointe l'agriculteur.

L'irrigation permet de "pallier ce manque de précipitation", reconnaît l'agronome Nicolas Guilpart, mais encore faut-il "avoir les ressources pour le faire". Pour irriguer, l'eau est prélevée dans les nappes, les cours d'eau à proximité ou dans les retenues d'eau, également appelées "bassines".

En France aussi les températures sont au-dessus de la normale, notamment dans les Hauts-de-France, "rendant l'atmosphère plus séchante", entraînant "plus d'évapotranspiration [combinaison de l'évaporation et de la transpiration des plantes, NDLR] et donc augmentant la demande en eau des plantes", explique l'agronome.

Mais cette sécheresse intense dans une partie du nord de l'Europe contraste avec celle du sud du continent, et notamment de l'Espagne et du Portugal où l'on a mesuré jusqu'au double des quantités de pluie habituelles sur cette période.

Irak

Après des tempêtes de sable précoces, le pays fait face à des températures caniculaires

En Irak, les tempêtes de poussière et de sable sont arrivées avec près d'un mois et demi d'avance cette année, dès mi-avril. Cette semaine, ce sont les températures estivales qui s'imposent avec 49°C enregistrés dans les provinces du sud, 44°C à Bagdad, ce jeudi. Une combinaison de facteurs qui posent de véritables risques pour la santé des habitants, alors que la situation s'aggrave année après année.

Le ciel de Bagdad se couvre régulièrement de nuages de poussières venus des zones désertiques de l'ouest depuis plus d'un mois. La saison sèche est très en avance cette année. Elle a commencé mi-avril, par un épisode exceptionnel : une tempête de sable dans le sud de l'Irak a causé l'hospitalisation de 2700 personnes pour des problèmes respiratoires.

« Nous subissons les effets de

dépressions atmosphériques d'Afrique du Nord, caractérisés par une sécheresse et un manque de pluie. Nous avons commencé à avoir de la poussière en suspension et des fluctuations de températures », explique Amer el-Jabari, porte-parole du département de météorologie à Bagdad.

Il surveille l'évolution de la situation alors qu'à présent les températures dépassent par endroit les 48° C. « Évidemment, cela a un impact important sur la santé des citoyens, et il est probable que certaines personnes perdent la vie. Parfois, le soleil est au zénith, la déshydratation menace, et tout cela peut clairement conduire à une situation critique », poursuit le météorologue.

Il alerte contre les causes d'aggravation du phénomène dans l'espoir de voir changer les politiques publiques. « Le principal problème est la destruction des



terres agricoles et leur transformation en complexes résidentiels. C'est un facteur problématique en raison de l'augmentation de la population, du nombre de voitures, et du recours accru aux générateurs présents dans les rues irakiennes », explique-t-il.

SOCIÉTÉ | 13

Un petit avion s'écrase à San Diego

Deux morts, des maisons détruites, des voitures calcinées



Un petit avion privé s'est écrasé jeudi matin dans un quartier résidentiel de San Diego, aux États-Unis, tuant au moins deux personnes, a rapporté un porte-parole des pompiers. Huit personnes ont également été blessées. Aucun blessé grave n'avait été signalé auparavant parmi les résidents du quartier dans lequel l'appareil s'est abîmé. Le Cessna 550 s'est écrasé vers 03h45 (12h45, heure belge) dans le quartier de Murphy Canyon, près de l'aéroport Montgomery-Gibbs Executive.

Selon les pompiers, au moins 10 maisons ont été endommagées ou détruites et plusieurs voitures ont pris feu. Une centaine d'habitants se sont retrouvés sans abri. Nombre d'entre eux ont été logés dans des hôtels ou ont trouvé refuge chez des amis ou des proches. Le quartier touché abriterait de nombreuses familles de militaires.

Selon les médias américains, le Cessna avait décollé du New Jersey sur la côte est des États-Unis et est décrit comme un jet d'affaires pouvant transporter jusqu'à 10 personnes.

Barcelone

Un homme meurt écrasé par une dalle en béton de 10 tonnes dans un centre commercial

L'équivalent d'une baleine bleue est tombée sur sa tête. Un Espagnol est mort mardi 20 mai, écrasé par une dalle de béton pesant 10 tonnes qui s'est décrochée d'une façade d'un centre commercial, à Sabadell, au nord de Barcelone, rapporte El Pais. La dalle est tombée de 12 mètres de haut sur l'homme, alors qu'il était accompagné de sa femme au moment de l'incident. Par la suite, les équipes de secours ont évacué une partie du bâtiment par mesure de précaution. Un autre personne aurait été touchée lors de l'accident, mais a pu être libérée saine et sauve des décombres. Une cellule psychologique a par ailleurs été ouverte pour ceux qui ont assisté à l'accident. L'adjoint au chef territorial du SAMU de la région, Pere Sanchez, a indiqué qu'une deuxième personne avait été touchée sur place et placée sous assistance médicale. Des véhicules stationnés à proximité ont aussi été endommagés avec l'éclatement de certaines parties de la dalle. Quant à l'origine de la chute, les autorités n'ont pas encore communiqué.

Situé au-dessus de l'entrée d'un magasin et à côté d'une aire de jeux pour enfants, le bâtiment a finalement pu être évacué par les pompiers. En attendant de déterminer s'il y a des dommages ou un risque structurel, la maire de la ville a décidé que les magasins resteraient fermés. Elle a également présenté ses condoléances à la famille du défunt et a remercié les équipes de secours pour leur travail.

Clermont-Ferrand

Sept suspects arrêtés pour le vol d'environ 6 kilomètres de câbles SNCF

Sept hommes âgés de 19 à 41 ans, appartenant à la communauté des gens du voyage, ont été arrêtés cette semaine dans les environs d'Issoire et de Clermont-Ferrand. Ils sont soupçonnés d'avoir dérobé plus de 5.800 mètres de câbles SNCF entre février et mars, le long des lignes ferroviaires situées entre le Puy-de-Dôme et la Corrèze. Le groupe aurait agi à 17 reprises, causant d'importants dégâts sur les installations ferroviaires. La SNCF évalue son préjudice total à plus de 100.000 euros, en incluant les vols et les travaux de remise en état. Présentés jeudi après-midi au parquet de Clermont-Ferrand, les suspects seront jugés en comparution immédiate ce vendredi devant le tribunal judiciaire. Plusieurs d'entre eux sont déjà connus de la justice pour des faits similaires, précisent les autorités.



2

- 05h00 TFou

10h00 Téléshopping samedi

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h50 Petits plats en équilibre

11h55 Météo

12h00 JT 13h

12h40 Reportages découverte

13h50 Grands reportages

15h10 Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger

16h50 50mn Inside

18h00 50mn Inside le mag

18h50 Première sélection

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 Tirage du Loto

20h00 Météo

20h10 Qui veut gagner des millions ?

23h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur

01h25 Tirage de l'EuroMillions

01h30 Programmes de la nuit
- 09h40 Consomag

09h50 Chacun son tour

10h25 Chacun son tour

10h55 Tout le monde veut prendre sa place

11h50 De l'ombre à la lumière

11h55 Journal

12h00 Journal

12h20 13h15, le samedi...

13h00 C'est bon à savoir

13h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

14h00 30 ans de Coupe d'Europe de rugby

14h30 Northampton Saints / Bordeaux-Bègles

17h05 Festival de Cannes

17h40 Cérémonie de clôture du Festival de Cannes

19h00 Journal

19h35 Journal

19h40 Paris-SG / Reims

22h30 Quelle époque !

00h00 Basique, le concert

01h00 Capitaine Marleau

02h35 Ca commence aujourd'hui



3

- 07h00 Cimetière indien

07h58 Hot Ones

08h34 Juré n°2

10h25 Flippé

10h29 La boîte à questions

10h34 Stars à Cannes

10h38 Cannes 2025

10h56 Têtâtête(s)

11h14 L'hebd'Hollywood

11h28 Quelques jours de plus à Cannes

12h17 La planète des singes : Le nouveau royaume

14h38 Joker : Folie à deux

16h52 Laure ! Laure ! Laure !

18h26 En pole

18h47 Les anges gardiens de Monaco

19h45 Avant-match Top 14

20h00 Castres / Clermont-Auvergne

21h57 Plateau sport

22h14 The Substance

00h32 Lee Miller

02h41 Kings
- 10h50 Outremer.l'info

11h00 Enquêtes de région le mag

11h15 ICI 12/13

11h55 Château !

12h35 Samedi d'en rire

13h35 Samedi d'en rire

14h40 Samedi d'en rire

15h35 Expression directe

15h40 La p'tite librairie

15h45 Le jeu des 1000 euros

16h25 Slam

17h05 Questions pour un champion

18h00 ICI 19/20 édition toutes régions

18h55 Tout le sport

19h15 De l'ombre à la lumière

19h30 Saveurs de saison

19h35 Le meilleur de la pizza en camion

20h05 Le voyageur

21h35 Le voyageur

00h05 La grande bouffe

02h10 La p'tite librairie

02h15 Outremer.story



- 06h00 M6 Kid

07h45 Absolument stars

10h10 66 minutes : le doc

10h55 66 minutes : grand format

11h45 66 minutes : grand format

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h30 Scènes de ménages

14h30 Cauchemar en cuisine

15h30 Cauchemar en cuisine

16h25 Cauchemar en cuisine

17h30 Cauchemar en cuisine

18h30 La grande semaine

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h25 Scènes de ménages

21h10 NCIS

21h55 NCIS

22h45 NCIS

23h35 NCIS
- 08h15 Invitation au voyage

08h55 Cuisines des terroirs

09h25 Rails d'antan

10h10 Rails d'antan

11h00 Japon, les racines du soleil

12h30 Assassinats en tous genres

14h20 Stonehenge, ses origines révélées

15h15 Enquêtes archéologiques

15h45 Invitation au voyage

16h30 Stromboli, terre de feu

17h00 Indonésie, la danse sacrée du cacé

17h50 Arte reportage

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h55 Les loups, sauveurs du parc de Yellowstone

21h25 Marche avec les loups

22h55 Le nerf vague : dialogue entre le coeur et le cerveau

23h45 Time Warp : Best of 2024

00h50 Michael Douglas, le fils prodige

01h45 Le mythe d'Ot(h)ello

TÉLÉVISION

15



20h10

NCIS



La second maître Jennifer Garcia décède dans l'incendie d'un immeuble alors qu'elle était venue aider le propriétaire à vendre des antiquités sur son site internet. Jimmy comprend rapidement que le feu n'était pas accidentel et que la victime a été étranglée. Son petit ami, avec lequel elle semblait vouloir rompre, devient le suspect numéro 1. D'autant que son briquet a été retrouvé sur les lieux du crime. Alors qu'il est placé en garde à vue, Jessica et Kasie participent à une soirée filles organisée par Robin mais elles ont bien du mal à ne pas penser à leur enquête.

Acteur: Sean Murray (Timothy McGee), Wilmer Valderrama (Nick Torres).



20h10

LES LOUPS, SAUVEURS DU PARC DE YELLOWSTONE



À partir de 1914, le loup, considéré comme nuisible à l'agriculture et à l'élevage, fait l'objet de campagnes d'éradication en Amérique du Nord. Pourtant, en 1995, l'U.S. Fish and Wildlife Service décide de réintroduire le loup gris dans le parc national de Yellowstone. L'objectif : rétablir l'ordre naturel des choses. Depuis, les biologistes ont constaté des conséquences très positives sur l'écosystème local. Proie de prédilection des loups, la population de wapitis a peu à peu diminué permettant à la flore....

3

22h24

LE VOYAGEUR



Le capitaine Yann Kandinsky est contacté par la commissaire Macena au sujet d'une lettre intrigante. Un enfant de 10 ans, Michaël, y supplie la police d'arrêter un "monstre" qui sévit dans les bois avoisinant son village et serait responsable de plusieurs disparitions. Passionné par la nature, Michaël ne supporte plus d'être privé de sa forêt. Persuadé que le coupable est du village, il menace d'agir seul si la police ne réagit pas. Touché, Kandinsky accepte de se rendre sur place. Une femme a bien mystérieusement disparu deux ans plus tôt dans ces bois...

Réalisateur: Marjolaine de Lecluse
Scénariste: Hervé Korian



ORAN

24|15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h52
20h07
91%
32 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

19-11
20-08
22-14
38-16
24-17
33-19

Ghaza

Mahmoud Abbas appelle à briser le blocus sioniste

Le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a appelé mercredi les dirigeants du monde à briser le blocus humanitaire imposé depuis plus de 2 mois, par l'occupation sioniste sur la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. «J'appelle les dirigeants du monde à prendre des mesures urgentes et décisives pour briser le siège imposé à notre peuple dans la bande de Ghaza, à permettre l'entrée de l'aide humanitaire et médicale et à œuvrer pour une cessation immédiate et permanente de cette agression, la libération de tous les détenus et prisonniers, et le retrait complet de (l'entité sioniste) de la bande de Ghaza», a déclaré le président Abbas. Il a ajouté qu'«il n'est plus possible de garder le silence sur les crimes de génocide, de destruction et de famine commis par l'occupation (sioniste) contre notre peuple sans défense». «Il est temps de mettre fin à la guerre d'extermination contre le peuple palestinien.

Cisjordanie occupée

L'ONU dénonce les tirs sionistes sur une délégation diplomatique

L'ONU a dénoncé mercredi les tirs sionistes lors d'une visite de diplomates étrangers à Jénine, en Cisjordanie occupée, réclamant une "enquête minutieuse". Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, "est alarmé", a déclaré son porte-parole Stéphane Dujarric. "Ces diplomates, y compris du personnel de l'ONU, ont essuyé des tirs, que ce soit des tirs de sommation ou autre, ce qui est inacceptable", a-t-il ajouté. "Il est clair que des diplomates qui font leur travail ne doivent jamais essuyer des tirs, être attaqués d'une quelconque façon (...). Toute utilisation de la force contre eux est inacceptable", a-t-il insisté. Les soldats de l'occupation sionistes présents dans le camp de Jénine ont abondamment tiré à balles réelles directement sur la délégation diplomatique alors qu'elle se trouvait dans la zone pour s'informer des conditions du camp de réfugiés et du siège qui lui est imposé.

Argentine

Un décret limite le droit de grève

Des syndicats argentins ont vivement critiqué jeudi un décret du président ultra-libéral Javier Milei limitant le droit de grève en imposant à de nouveaux secteurs d'assurer un niveau élevé de service minimum. L'éducation, le transport maritime et fluvial, les services portuaires et douaniers ou encore les télécommunications ont rejoint la liste des activités dites essentielles, qui comptait déjà les hôpitaux, l'énergie et le contrôle aérien, selon un décret publié mercredi au Journal officiel. Ce texte «tente de supprimer le droit de grève en Argentine, d'un trait de plume, sans débat ni analyse préalable», a dénoncé la Confédération générale du travail (CGT) argentine sur les réseaux sociaux. Auparavant, en cas de grève, une concertation devait avoir lieu entre les syndicats, l'entreprise et des représentants des autorités pour fixer le taux d'activité requis.

Violations du droit humanitaire à Ghaza

L'Algérie appelle à agir immédiatement

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a appelé, jeudi à New York, les membres du Conseil de sécurité à agir immédiatement face aux violations du droit humanitaire dans la bande de Ghaza, soulignant que "la politique de deux poids deux mesures n'a plus de place" et que "personne n'est au-dessus de la loi". "C'est une situation inacceptable et ce Conseil ne peut plus garder le silence et croiser les bras. Nous devons assumer nos responsabilités, nous devons agir sans plus tarder", a insisté M. Bendjama dans son intervention à l'occasion d'un débat public annuel au Conseil de sécurité sur la protection des civils dans les conflits armés. Il a fait savoir, à ce sujet, que "l'Algérie, avec le soutien du Groupe arabe, a l'intention de faire circuler un projet de texte très précis portant sur la situation humanitaire à Ghaza, ainsi que sur l'accès et la distribution de l'aide humanitaire dans toute la bande". "Nous comptons sur le soutien de tout un chacun et sur votre esprit de compromis pour cette entreprise importante, nous emploierons un langage qui, nous espérons, unira non seulement les membres du Conseil de sécurité, mais également l'humanité dans son ensemble", a-t-il ajouté. Rappelant que le peuple palestinien a connu en 2024 assez de meurtres et assez de souffrances, le représentant de l'Algérie a fait remarquer que "l'absence de la protection des civils n'est pas le résultat de l'absence de règles, mais le résultat de l'absence de volonté". "Les règles existent. Ce qui



nous manque, c'est le courage politique pour les mettre en œuvre (...) Nous devons réaffirmer, de manière collective, que le droit humanitaire international n'est pas négociable. C'est le dernier bouclier qui protège les innocents des affres de la guerre. Nous le devons aux victimes, nous leur devons de veiller au respect de ces règles, toutes les victimes méritent la redevabilité", a-t-il martelé. Et de poursuivre: "Les victimes méritent le respect du droit humanitaire international et ce dernier ne doit pas être l'exception, mais la règle. Il n'y a aucune place pour le « deux poids, deux mesures » , personne n'est au-dessus de la loi". Affirmant que la bande de Ghaza est la zone qui a connu le plus de violations du droit humanitaire en 2024 en raison de l'agression sioniste, M. Bendjama a fait savoir que les

Nations unies ont enregistré plus de 36.000 morts civils dans 14 conflits armés en 2024, dont la majorité d'entre eux à Ghaza. Il a noté à ce propos que dans la bande de Ghaza, "l'infrastructure civile a été détruite de manière systématique : près de 70% de toutes les structures à Ghaza ont été endommagées fin 2024, le déplacement forcé de la population est devenu la norme (deux millions de personnes, soit près de 90% de la population de Ghaza, ont été déracinées) et la famine est utilisée comme arme (86% de la population a connu des niveaux critiques d'insécurité alimentaire). De même, la neutralité médicale a été réduite à néant (plus de 300 attaques contre des infrastructures sanitaires ont été enregistrées à Ghaza (20 hôpitaux sur 36 et 86 centres de santé sont devenus non-fonctionnels)".

Syrie

Les A3+ réaffirment leur soutien «indéfectible» à un processus politique inclusif

Le groupe des A3+ au Conseil de sécurité des Nations unies a réaffirmé mercredi son soutien «indéfectible» à un processus politique inclusif en Syrie, condamnant les «violations répétées» de la souveraineté syrienne par l'entité sioniste. Le groupe des A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) «réaffirme son soutien indéfectible à un processus politique inclusif, mené et pris en charge par les Syriens, devant garantir les droits et la participation de tous les Syriens, sans distinction d'origine ethnique ou de religion, et assurant leur protection», a soutenu le représentant de la Somalie à l'ONU, l'ambassadeur Abukar Dahir Osman, qui s'exprimait au nom des A3+ lors d'une session du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie. Les A3+ «restent convaincus que seule une transition véritablement inclusive et menée par les Syriens, avec un soutien solide de la communauté internationale, peut conduire à une paix et une stabilité durables», a dit Abukar Dahir Osman. «La crédibilité de ce processus repose non seulement sur un dialogue inclusif, mais aussi sur le rétablissement de la confiance entre le peuple syrien et les institutions qui le servent», a précisé le diplomate. D'autre part, les A3+ ont condamné «fermement les violations répétées de la souveraineté de



la Syrie (par l'entité sioniste), notamment la récente frappe aérienne près du palais présidentiel à Damas. De telles attaques non seulement compromettent la paix et la sécurité régionales, mais exacerbent également les tensions communautaires et créent un environnement propice à la résurgence des groupes terroristes». Ils ont appelé «à la cessation immédiate de toutes les incursions» sionistes en signalant que le plateau du Golan demeure un territoire syrien au regard du droit international. Par ailleurs, les A3+ se sont dit «profondément alarmés par les informations persistantes faisant état de violences

dans diverses régions de Syrie», condamnant «avec la plus grande fermeté tous les actes de violence contre les civils et toute action susceptible d'attiser les tensions communautaires». Ils ont appelé à des mesures immédiates pour protéger les civils, rétablir le calme et prévenir toute nouvelle incitation à la violence intercommunautaire. «Nous soutenons les efforts en cours en faveur de la désescalade, et saluons l'engagement des autorités intérimaires en faveur du dialogue et de la coopération dans le cadre de l'unité nationale», ont-ils indiqué, saluant tout particulièrement la décision de Damas de créer un comité sur les personnes disparues.